

# Science inférentielle

*"La science c'est le plaisir de discuter pour comprendre"*

Gianni Mocellin

<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>Les marqueurs subjectifs .....</b>	<b>12</b>
<b>Donc .....</b>	<b>12</b>
<b>La lien à une signification d'identification: fonction de structuration .....</b>	<b>15</b>
Reprise et récapitulation.....	15
Fonction métadiscursive.....	18
<b>La relation à la valeur de différenciation: relation cause-effet.....</b>	<b>21</b>
Donc introduisant un effet factuel .....	22
Donc inférentiel.....	22
Donc conclusif.....	22
<b>L'énoncé marqué par donc contient un parcours .....</b>	<b>22</b>
Donc marquant une interrogation .....	22
Donc marquant une injonction.....	27
Donc marquant une exclamation.....	29
<b>Position de alors dans l'énoncé .....</b>	<b>29</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>31</b>
<b>Alors.....</b>	<b>32</b>
<b>Valeur temporelle .....</b>	<b>33</b>
<b>Valeur consécutive.....</b>	<b>40</b>
Alors marque une relation de cause à effet entre deux faits .....	41
Alors marque une relation de cause à effet entre deux états énonciations .....	43
Alors marque une relation de cause à effet entre deux états référentiels.....	46
<b>Si ... alors.....</b>	<b>48</b>
<b>Ou ... alors.....</b>	<b>52</b>
<b>Autres emplois de alors.....</b>	<b>53</b>
Alors marqueur de structuration .....	53
Alors associé à une intonation interrogative .....	54
Alors associé à une intonation exclamation .....	54
<b>Position de alors dans l'énoncé .....</b>	<b>54</b>
<b>Ainsi .....</b>	<b>54</b>
<b>Ainsi adverbe de manière.....</b>	<b>55</b>
<b>Ainsi consécutif.....</b>	<b>55</b>
<b>Ainsi illustratif.....</b>	<b>56</b>
<b>Ainsi constatif.....</b>	<b>56</b>
<b>Aussi .....</b>	<b>56</b>
<b>Aussi consécutif.....</b>	<b>57</b>
<b>Aussi exclamatif.....</b>	<b>57</b>
<b>Par conséquent .....</b>	<b>57</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>61</b>
<b>Les marqueurs objectifs .....</b>	<b>62</b>
<b>Tel ... que .....</b>	<b>63</b>
<b>Les systèmes corrélant intensité et consécution.....</b>	<b>64</b>
<b>Tous ces systèmes dans tous leurs emplois.....</b>	<b>64</b>
Incident à un verbe .....	65
Incident à un adjectif.....	72
Incident à un autre adverbe.....	73
Incident à un nom.....	80
<b>Locution ne formant un système corrélé que dans certains emplois.....</b>	<b>82</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>87</b>
<b>Les systèmes corrélant manière et consécution .....</b>	<b>89</b>

<i>Locution exprimant la manière dans tous leurs emplois</i> .....	90
<i>Locution ne marquant la manière que dans certains de leurs emplois</i> .....	92
Emplois corrélant manière et consécution .....	92
Emplois exprimant seulement la consécution .....	92
Locutions n'exprimant pas la manière.....	92
<b>Résumé</b> .....	94
<i>Les locutions qui forment toujours un système corrélé</i> .....	94
<i>Les locutions qui forment un système corrélé dans certains cas</i> .....	94
<i>Les locutions qui marquent uniquement la consécution</i> .....	94
<b>Tournures</b> .....	95
<b>Consécution et finalité</b> .....	95
<b>Consécution et comparaison</b> .....	107
<b>Consécution et concession</b> .....	107
<b>Consécution et exclamation</b> .....	109
<b>Conclusion</b> .....	110
<b>Premier groupe</b> .....	116
<b>Deuxième groupe</b> .....	117
<b>Troisième groupe</b> .....	118
<b>Conclusion</b> .....	118

# Introduction

La langue offre à la pensée de multiples moyens de représenter le lien de cause à effet

Ce lien peut être représenté par des structures non spécifiques comme

une simple juxtaposition

*Moyen de paiement international, le dollar est une monnaie fragile.*

une conjonction

*Les investisseurs ont été demandeurs **et** le marché a monté.*

une préposition

*Il a baissé **à** les rendre malades.*

un participe présent

*Un comportement dangereux **mettant** en péril le marché.*

une relative

*Une crise assaillit le marché **qui** se retourna.*

On peut ajouter comme moyens des marqueurs plus spécifiques tels que

*ainsi*

*aussi*

*alors*

*donc*

*partant*

*de ce fait*

*de sorte que*

*en sorte que*

*du coup*

*à telle enseigne que*

*en conséquence*

*conséquemment*

*par conséquent*

*par suite*

*par voie de conséquence*

La langue permet également à la pensée de représenter

des rapports entre intensité et effet

*si ... que*

*tellement ... que*

ou encore entre manière et effet

*de telle manière que*

La langue permet même des phrases qui explicitent clairement le lien établi

*il en résulte que*

*il s'ensuit que*

*ça fait que*

En fait, le lien de cause à effet est très simple

Les langues n'offraient autrefois qu'un nombre réduit de moyens à la pensée pour représenter un tel lien et

*la juxtaposition*

ou

*le mot **que***

étaient les deux principaux utilisables

Avec le temps, on a assisté à un véritable foisonnement d'expressions que l'on tient intuitivement pour synonymes de représentations de la causalité

Pourtant, chacune d'elle satisfait des besoins de la pensée différents

S'il est possible de dire

*Il a mal investi de telle manière qu'il s'est ruiné.*

il est en revanche difficile de dire

*Il a mal investi, il s'est **donc** ruiné.*

Il est possible de se disculper en disant

*J'étais pressé, **alors** j'ai passé des ordres.*

Il est en revanche maladroit de s'excuser en disant

*J'étais pressé, **donc** j'ai donné des ordres.*

A chaque emploi est attaché un effet de sens spécifique qui peut aller jusqu'à l'humour

*Ruiné par des erreurs de toutes sortes il entre **alors** dans l'histoire.*

Le lien de cause à effet peut donc revêtir différents sens spécifiques qu'il s'agit de bien comprendre si on veut construire une bonne représentation de la réalité

Une double perspective

*constructive*

et

*objective*

est indispensable pour bien comprendre les effets de sens attachés à certains marqueurs linguistiques et à certaines tournures de phrase

A ces deux perspectives constructive et objective il faut ajouter celle liée au penseur lui-même à l'origine des idées, en particulier aux idées liant cause et effet, une perspective que l'on peut qualifier de

*subjective*

La perspective constructive se concentre sur la relation entre les deux termes qui se situent aux extrêmes du lien de cause à effet

La perspective objective se concentre sur les effets de sens produits par les liens lors de leur emploi

Enfin, la perspective subjective se concentre sur la pensée puisque les liens ne donnent pas seulement une information sur

*la représentation de la réalité*

mais aussi sur

*la pensée*

à l'origine de cette représentation

xxx

Une première grande distinction peut être faite entre

les mots et expressions qui marquent un lien objectif entre cause et effet

et

ceux qui marquent la manière dont ce lien est établi

qui marquent l'inférence plus que la constatation elle-même,

qui marquent les opérations de la pensée plus que l'observation de la réalité elle-même

On peut qualifier les premiers marqueurs de *objectifs* et les seconds marqueurs de *subjectifs*

Il peut s'agir par exemple d'établir un lien de cause à effet entre des idées provenant de l'expérience du sujet pensant

*Il est parti depuis longtemps **si bien que** l'entreprise est pleine de difficultés.*

*Ca fait tellement longtemps qu'il est parti **que** l'entreprise est pleine de difficultés.*

Dans les deux exemples ci-dessus

*l'ordre logique*

est orienté de la cause vers l'effet

Mais le marqueur peut aussi représenter

*une opération de la pensée*

qui consiste en une inférence  
 c'est-à-dire en une opération de pensée qui  
 partant d'une réalité correspondant à un résultat de l'expérience du penseur  
 aboutit à  
 poser l'existence d'une autre réalité ne correspondant pas à elle-même à une expérience

L'enchaînement mental réalisant une inférence peut présenter deux ordres différents

*L'entreprise est pleine de difficultés **donc** il est parti depuis longtemps.*

*Il est parti depuis longtemps **donc** l'entreprise doit être pleine de difficultés.*

Le premier enchaînement s'interprète nécessairement comme une inférence dans la mesure où l'ordre des réalités va de l'effet vers la cause alors que l'expression d'une causalité objective impose un ordre de la cause vers l'effet

On a une opération de pensée qui fait que l'effet objectif

*l'entreprise est pleine de difficultés*

donné par l'expérience du sujet pensant est l'indice d'une cause hypothétique

*il est parti depuis longtemps*

non donnée dans son expérience mais que sa connaissance générale de la réalité permet à sa pensée de reconstruire

L'inférence peut également aller de la cause vers l'effet

*Il est parti depuis longtemps **donc** l'entreprise est pleine de difficultés*

est un exemple qui représente un raisonnement consistant à poser l'existence d'un lien de cause à effet entre deux réalités dont l'une correspond à l'expérience du sujet pensant et l'autre est hypothétique

*Il est parti depuis longtemps **donc** l'entreprise*

*aura*

*va être*

*doit être*



*est probablement*

*pleine de difficultés*

Des indices de type inférentiels permette d'interpréter clairement cette pensée comme une inférence

xxx

Distinguer entre marqueurs de causalité objective et marqueurs de causalité subjective ne signifie pas qu'employer les premiers ne renvoie pas à une opération de la pensée et donc à un raisonnement

Il est évident que la représentation d'une causalité objective suppose, comme toute activité mentale, une opération de pensée: il faut effectivement penser le lien logique de cause à effet entre les réalités pour représenter ce lien mentalement

La distinction entre les deux s'opère au niveau du statut des réalités mises en relation, entre celui de la représentation linguistique des réalités exprimées dans les propositions mises en relation

ou

celui de la construction de ces mêmes proposition

Dans la causalité objective le lien s'établit entre les réalités représentées dans des propositions

Dans la causalité subjective le lien s'établit entre la représentation d'une réalité donnée dans l'expérience du sujet pensant, objet de la première représentation, et la représentation d'une réalité dont la première est l'indice

Autrement dit, il faut distinguer entre

la représentation linguistique d'une relation de cause à effet entre les réalités auxquelles réfèrent les énoncés

et

l'expression linguistique des différents moments du raisonnement par lequel le penseur passe de

la représentation mentale d'une réalité et de son énonciation

à

l'énonciation d'une autre

Nous avons donc les trois cas suivants

***Causalité objective***

*Cause objective constatée **marqueur** effet objectif constaté*

c'est-à-dire

*cause **marqueur** effet*

***Causalité inférentielle***

*Effet objectif constaté **marqueur** énonciation de la cause objective*

c'est-à-dire

*cause **marqueur** effet*

ou

*Cause objective constatée **marqueur** énonciation de l'effet objectif*

c'est-à-dire

*cause **marqueur** effet*

Dans la relation objective

*la successivité des énoncés*

est la même que celle de la représentation des événements, à savoir l'ordre cause-effet

Dans le relation subjective

*il n'y a aucune contrainte quant à l'ordre de la représentation linguistique de la réalité*

La contrainte est une situation de fait

L'une des réalités seulement, cause ou effet, est donnée à l'expérience de l'énonciateur et la représentation mentale de cette réalité et son énonciation entraînent la représentation et l'énonciation d'une autre réalité

La seule contrainte concernant la successivité est celle qui impose de représenter linguistiquement d'abord la réalité objet du constat et de produire ensuite l'énonciation de l'énoncé représentant la réalité qui est inférée de la première

L'ordre discursif peut donc être aussi bien

*cause objective - effet objectif*

que

*effet objectif - cause objective*

On peut appeler marqueurs subjectifs ceux qui ont plus spécifiquement pour fonction de mettre en relation différents moments d'un raisonnement, qu'il s'agisse ou non d'une inférence

et

on peut appeler marqueurs objectifs les marqueurs qui ne sont jamais employés pour autre chose que pour exprimer un lien de cause à effet entre les réalités reliées

La compréhension de l'inférence nécessite également la compréhension de

*la concession, la comparaison et la prévision*

dans la mesure où la représentation linguistique de ces opérations mentales emprunte certains marqueurs qui servent également à la représentation de la causalité

De même en ce qui concerne

*l'exclamation*

pour laquelle on peut ne considérer que des énoncés exclamatifs dans lesquels on retrouve des adverbes comme

*tellement*

*si*

*tant*

*etc.*

qui forment avec

*que*

des systèmes corrélant

intensité et conséquence

ou intensité et concession

ou

intensité et comparaison comme

*si...que*

## Les marqueurs subjectifs

Tout marqueur séquentiel construit un lien entre deux termes en présentant celui qu'il introduit comme conséquent d'un terme antécédent

Il peut même éventuellement arriver qu'il n'y ait pas de terme antécédent avec lequel lier le terme introduit par le marqueur séquentiel

Son emploi dans un tel cas implique nécessairement l'existence d'un terme antécédent, impose de considérer le terme antécédent comme relevant du préconstruit, de le rechercher dans l'univers collectif du discours ou dans la situation d'énonciation

Par ailleurs, le lien entre deux termes peut prendre deux significations

soit une signification d'identification, le terme conséquent étant construit comme équivalent du terme antécédent

soit une signification de différenciation, les deux termes étant construits comme différents

## Donc

Donc est considéré aujourd'hui comme un marqueur d'inférence et même comme un introducteur de la conclusion d'une inférence comme celles consistant en

*un syllogisme*

*un raisonnement mathématique*

ou encore

*un raisonnement scientifique*

Donc dérive du latin

*de unque*

ayant glissé vers

*dum, dunc*

particule temporelle qui servait à marquer la simultanéité de deux événements qui se déroulent simultanément

On est passé de

*une simultanéité constatée*

à

*l'expression d'une causalité*

existant hors du discours qui la représente et sur laquelle se fonde le lien établi en discours

Dire

*Il est riche **donc** c'est un malin.*

c'est supposer l'existence d'un lien de causalité existant de manière constante entre la réalité

*être riche*

et la réalité

*être malin*

On préconstruit une relation de concomitance au niveau même des notions

*être riche et être malin*

***quand** on est riche, on est malin*

Ce lien est sous-jacent au lien consécutif construit en raisonnement entre

*il est riche*

et

*c'est un malin*

On exprime ainsi que quelles que soient les valeurs référentielles qui valident

*être riche*

et

*être malin*

le lien consécutif sera toujours validé

C'est-à-dire que ce lien établi dans le discours se fonde sur un lien de concomitance établi au niveau même des deux notions

Employer

***donc***

n'exprime par conséquent pas seulement que

*une réalité x a produit, causé, une réalité y*

mais que

*x et y sont toujours données en même temps*

C'est ce qui permet, en se fondant sur la concomitance, de déduire une réalité d'une autre réalité, ce qui est le cas de l'exemple

Le lien sera toujours validé

Le lien produit par

***donc***

dans l'énonciation en cours repose ainsi sur un lien plus général, validé hors du discours

Par le biais du lien de concomitance qu'il exprime

***donc***

sert à légitimer la validation de p2

*c'est un malin*

à partir du moment où la réalité p1

*il est riche*

est elle-même validée

La concomitance met le lien du côté de la collectivité, c'est-à-dire qu'il impose la prise en charge du lien par l'auditeur ou le lecteur, auditeur qui peut être élargi à un auditoire universel et donc à un simulateur

C'est la collectivité qu'il véhicule, une validation posée comme préexistante au discours, qui va fondamentalement distinguer

*donc*

de

*alors*

dans leur manière de rendre compte de la réalité

Tout en assurant des fonctions communicatives proches

*structuration du discours*

et

*expressions de la conséquence*

il les assurent cependant de manière différente

### **La lien à une signification d'identification: fonction de structuration**

Lorsqu'il marque un lien d'identification entre le terme conséquent et le terme antécédent

*donc*

sert à structurer le discours: il introduit la reprise ou la récapitulation de l'antécédent par le conséquent ou bien il structure le discours en assurant une fonction métadiscursive

### ***Reprise et récapitulation***

*Donc sont nominées comme meilleures actions: Apple, Google et Amazon.*

*donc*

en fonction de reprise ou de récapitulation ne reprend pas, au sens où un pronom reprend, le terme antécédent mais introduit un terme qui constitue soit une reprise soit une récapitulation d'un terme antécédent

Dans

*En lisant cet article "Super actions" je te rappelle que tu m'as parlé d'un rapport de la Banque mondiale tout à fait bien documenté qui étudiait les super actions, qui titre **donc** "Super actions".*

le second terme du lien contenu dans

*donc*

apparaît comme matériellement identique au premier terme, c'est une simple reprise

Dans

*On connaissait ses déboires et ses sursauts. En 2022, après dix ans de restructurations, EDF en est **donc** à l'heure du bilan.*

Bien que matériellement différent du premier terme, le second terme constitue un résumé, une synthèse du terme antérieur, c'est une récapitulation

Dans

***Donc** sont nominées comme meilleures actions: Apple, Google et Amazon.*

donc suppose une pré-construction d'un terme antérieur, celui-ci n'étant pas matériellement réalisé dans l'énoncé

La présence de

*donc*

signifie en effet que l'énoncé introduit est le second terme d'un lien dont le premier terme est supposé connu

Il faut préconstruire le premier terme et considérer le deuxième comme équivalent au premier

On a affaire à la récapitulation de

*un ensemble de connaissances communes du moment*

concernant les nominés par Fortune, c'est-à-dire une récapitulation de faits connus plus qu'à une véritable reprise, du point de vue de la réalisation objective

En marquant tout à la fois le lien de dépendance du terme conséquent par rapport au terme antécédent et leur équivalence

*donc*

permet de recentrer le discours sur le thème sur lequel ce dernier doit se poursuivre et que des digressions avaient fait perdre



Sa capacité à introduire une reprise ou une récapitulation, c'est-à-dire à réintroduire un terme qui a été antérieurement asserté ou qui relève de la collectivité, de la connaissance collective, repose précisément sur le fait que

***donc***

situe toujours le terme qu'il introduit du côté de la collectivité, effet de la signification de concomitance qui lui est attaché

Une nuance conclusive peut éventuellement s'adjoindre à la signification d'identification

Il n'est pas toujours aisé de distinguer entre  
une identification faible de type récapitulation

et

une différenciation

cas où

***donc***

introduit clairement une conclusion

On peut en effet considérer que

*on résume en concluant*

ou que

*on conclut en résumant*

Dans

*Y'a accord entre la France et l'Allemagne mais il faut un accord à dix et il n'y a pas eu d'accord à dix **donc** il n'y a pas d'accord du tout.*

Il est nécessaire de décider de la signification du lien représenté par

***donc***

et pour ce faire de prendre en compte les termes mis en relation du point de vue de l'objectivité même du lien

Dans

*Aujourd'hui nous allons nous intéresser plus particulièrement aux bilans et peut-être même aux annonces mais surtout à l'évolution du cours **donc** à un résumé.*

on peut considérer

*résumé*

comme une seconde occurrence de

*évolution du cours*

Il s'agit donc bien d'un lien d'identification et par conséquent p2 constitue la récapitulation d'un terme antérieur, ici en fait tout l'énoncé qui précède

On substitue un résumé à toute la séquence antérieure

De même dans

*On connaissait ses succès et ses déboires. La voilà qui nous révèle ses objectifs. Trois objectifs qui se succèdent comme les étapes d'une vie. En 2022, après vingt ans de transformations, EDF en est **donc** à l'heure du bilan.*

*En 2022, après vingt ans de transformations, EDF en est à l'heure du bilan*

impose de remonter vers un terme antérieur qui est alors construit comme antécédent

*La voilà qui nous révèle ses objectifs*

qui va être construit comme antécédent et peut être considéré comme une similitude entre

*les étapes d'une vie*

et

*bilan*

dans les contextes où ils apparaissent

### ***Fonction métadiscursive***

La signification d'identification que peut revêtir le lien introduit par

***donc***

permet également d'introduire le commentaire d'un terme antérieur

Il y a effectivement une certaine identité entre ce qui commente et ce qui est commenté

Cette fonction métadiscursive revêt des formes différentes

Elle correspond à la construction d'une équivalence signifi-co-référentielle entre les termes mis en relation

*Alors que certains cadres piaffent d'impatience dans une entreprise où l'informatisation a donné le goût des idées et des débats, une commission nommée il y a vingt ans **donc** sans le moindre cadre actuel, est appelée à discuter de grandes décisions.*

*Il y avait à l'époque une rumeur qui courait sur le PDG. Le PDG a eu tort de la démentir **donc** de l'accréditer.*

*Un suisse excité et affolé parlant un anglais approximatif **donc** compréhensible, a malgré tout réagi de manière appropriée*

Les termes mis en relation ne sont pas forcément des propositions

Ils peuvent être plus généralement des groupes de mots ou même parfois de simples mots

*approximatif **donc** compréhensible*

Ou bien une expression peut correspondre à un long commentaire sous forme d'explication de l'énonciation réalisée antérieurement

*A l'époque le leasing s'était spécialisé dans le matériel d'équipement. Maintenant le leasing et le crédit à moyen terme se rejoignent vachement. **Donc** ça répond au besoin de la Suisse.*

Dans

*Alors que certains cadres piaffent d'impatience dans une entreprise où l'informatisation a donné le goût des idées et des débats, une commission constituée il y a vingt ans **donc** sans le moindre cadre actuel, est appelée à discuter de grandes décisions.*

**donc**

lie

*une commission constituée il y a vingt ans*

et

*sans le moindre cadre actuel*

en exprimant une équivalence entre les réalités représentés par les termes liés

En effet, la commission nommée

étant données les méthodes de gestion des entreprises durant les trente glorieuses

ne pouvait l'être que

en l'absence de tout cadre moderne

et par conséquent le fait

*constitution*

équivalait au fait

*absence de candidat*

Il s'agit d'un lien construit au niveau même des réalités représentées dans chacun des deux termes du lien

Ce dernier revêt une valeur d'identification en renvoyant à un ensemble de connaissances communément partagées et est de ce fait présenté comme relevant de collectivité

Les énoncés

*Il y avait à l'époque une rumeur qui courait sur le PDG. Le PDG a eu tort de la démentir, **donc** de l'accréditer.*

et

*Un suisse excité et affolé, parlant un anglais approximatif **donc** compréhensible, a malgré bien réagi.*

fonctionnent de la même manière avec cette différence que les termes mis en relation sont des lexèmes et tout se passe comme si les signifiés mêmes de ces mots pouvaient être posés comme équivalents

L'énonciateur est évidemment seul responsable d'une telle équivalence mais l'emploi de donc l'impose comme prise en charge par l'auditeur

Tout se passe comme si cette équivalence relevait du niveau même de la langue

Dire

*approximatif*

équivalait à dire

*compréhensible*

alors qu'il est évident que ces deux termes ne sont absolument pas équivalents en langue et que ce sont leurs significations référentielles qui sont équivalentes pour le locuteur

***Donc***

peut également produire non plus le commentaire du terme antérieur mais un commentaire d'une énonciation précédente

*Alors le leasing s'est spécialisé dans le matériel d'équipement. Maintenant le leasing et le crédit à moyen terme se rejoignent vachement. **Donc** ça répond à la question pour la Suisse.*

Dans ce type d'emploi

***donc***

sert à introduire le commentaire de l'énonciation précédemment effectuée, qu'il s'agisse de celle du locuteur lui-même, comme dans l'exemple, ou de celle de son interlocuteur

Ce commentaire vise à expliciter ce qu'accomplit l'énonciation précédente, d'où sa qualification de métadiscursif, puisqu'il introduit un discours sur le discours

C'est par l'identification construite par

***donc***

entre le terme conséquent et le terme précédent que le conséquent peut être effectivement construit comme commentaire, explication ou définition de l'antécédent

Pour résumer, en marquant le lien de dépendance du terme conséquent par rapport au terme antécédent en même temps que leur équivalence

***donc***

permet d'assurer une structuration du discours en introduisant une reprise ou un commentaire d'un terme ou d'une énonciation antérieurs

### **La relation à la valeur de différenciation: relation cause-effet**

Lorsque la relation établie par donc a valeur de différenciation, donc marque une relation de cause à effet

Il ne s'agit plus d'une équivalence entre les termes mis en relation mais au contraire d'une différenciation

On est dans l'expression de la causalité et une cause ne peut être tenue pour équivalente de son effet

Cette relation correspond à trois grands types de cas

Soit il s'agit de présenter l'état des choses décrit dans l'énoncé introduit comme effet de l'état des choses décrit dans l'énoncé antérieur

Soit il s'agit d'inférer un fait, non donné de l'expérience de l'énonciateur, d'un fait donné dans l'expérience de l'énonciateur

Soit il s'agit d'introduire une conclusion présentée comme conséquence logique des différents moments d'un raisonnement exposé antérieurement

***Donc introduisant un effet factuel***

***Donc inférentiel***

***Donc conclusif***

**L'énoncé marqué par *donc* contient un parcours**

D'une manière générale, un énoncé comporte un parcours quand on ne peut pas ou on ne veut pas assigner une valeur référentielle définie à l'un des éléments de cet énoncé

Il y a alors parcours sur la classe de toutes les valeurs assignables à cet élément sans qu'il ne soit possible d'en distinguer une seule

C'est en particulier le cas de l'interrogation et de l'exclamation

***Donc marquant une interrogation***

Produire une interrogation

*Qui a encore acheté?*

c'est recourir au co-énonciateur pour la sélection de la valeur référentielle pour laquelle la relation prédicative de

*x a encore acheté*

pourra être dite vraie

Cette valeur pourrait être par exemple UBS ou Paribas ou n'importe quelle autre valeur susceptible d'instancier la place représentée dans la question par

*qui*

Ainsi, toute interrogation peut être décrite comme une opération de parcours sur un ensemble de valeurs possibles et l'utilisateur, étant dans l'impossibilité de sélectionner une de ces valeurs a recours au simulateur pour le choix d'une occurrence parmi les occurrences ainsi parcourues

Le recours à autrui pour l'assignation d'une valeur définie permet de stabiliser le parcours c'est-à-dire que le recours à autrui fournit une issue au parcours

Lorsqu'il est incident à un énoncé interrogatif, **donc** met en relation deux représentations

La représentation d'un parcours qui constitue le terme antécédent de la relation et la représentation d'une issue qui en constitue le terme conséquent

*Pour contrôler les marchés le gouvernement instaura de nouvelles règles. Ils continuèrent à fonctionner mais où est **donc** la rationalité?*

**Donc** est incident à une interrogation partielle qui pourrait être glosée

*j'ai cherché, j'ai envisagée toutes les règles qui pourraient être rationnelles, je n'ai pas trouvé quelles étaient ces règles, je te demande **donc** quelles sont les règles rationnelles?*

L'énonciateur parcourt toute la classe des occurrences dont **où** est le représentant et dans l'impossibilité qu'il est d'en sélectionner une occurrence susceptible d'instancier la place x dans

*les-règles-rationnelles-sont-x*

il a recours au co-énonciateur pour l'attribution d'une valeur stable, pour fournir une issue à ce parcours

Le rôle de **donc** est de présenter le recours à l'autre pour fournir une issue au parcours, comme une conséquence de ce parcours sans issue, de cette opération de parcours sur toute la classe des valeurs possibles

D'où l'effet de renforcement de l'interrogation produit par **donc**

La présentation par **donc** du recours à autrui pour fournir une valeur stable comme conséquence de ce parcours dont on ne voit pas soi-même la fin, l'issue, permet d'induire tous les effets de sens des interrogations partielles marquées par **donc** comme *l'étonnement* dans

*Pour contrôler les marchés le gouvernement instaura de nouvelles règles. Ils continuèrent à fonctionner mais où est **donc** la rationalité?*

ou de *l'énervement* comme dans

*Où sont **donc** mes clefs?*

*Ou encore l'impatience*

*Qu'est ce qu'il fait **donc**?*

Autant d'effets de sens liés au fait que l'énonciateur n'arrivant pas par lui-même au terme du parcours, se présente comme obligé de recourir à autrui (ce qui peut évidemment n'être que fictif)

Et c'est celà qu'exprime **donc**, cette obligation de recourir à autrui comme conséquence du parcours, soulignant de ce fait l'opération de parcours et d'absence d'issue, l'absence de valeurs stables possibles pour l'énonciateur

D'où, d'une manière générale, un effet de renforcement de l'interrogation, qui peut revêtir différentes nuances

Dans

*Pour contrôler les marchés le gouvernement instaura de nouvelles règles. Ils continuèrent à fonctionner mais où est **donc** la rationalité?*

donc est incident à une interrogation partielle qui pourrait être glosée

*j'ai cherché tous les articles où pourraient se trouver des règles rationnelles*

*je n'ai pas trouvé cet article, je te demande **donc** quel il est?*

L'énonciateur parcourt toute la classe des occurrences dont où est le représentant et dans l'impossibilité qu'il est d'en sélectionner une susceptible d'instancier la place x dans

*l'article-rationnel-x*

il a recours à l'autre pour fournir une issue au parcours, comme la conséquence de ce parcours sans issue, de cette opération de parcours sur toute la classe des valeurs possibles

D'où l'effet de renforcement de l'interrogation produit par donc

Dans

*Alors eux aussi tombent du ciel. Ils viennent donc d'une autre planète?*

donc fait entendre la question comme une demande de confirmation de la conclusion que l'on tire des données contextuelles

Si on ne tient pas compte de la présence de donc, l'interrogation elle-même s'apparente à ce qu'on appelle une interrogation totale

*Viennent-t-il d'une autre planète?*

qui entraîne une réponse de type oui/non

Dans une interrogation totale le parcours ne se fait pas sur le domaine des valeurs référentielles mais sur le domaine, réduit à deux éléments, des valeurs du prédicat (positif, négatif) ce qu'on appelle traditionnellement les valeurs de vérité de l'énoncé



Il y a parcours sur les deux valeurs possibles oui/non et recours à autrui pour sélectionner la valeur pour laquelle l'énoncé est vrai

Cependant les interrogations comportant donc ne sont pas de vraies interrogations

Elles s'apparentent du point de vue du sens à une demande de confirmation d'une déduction faite par l'énonciateur à partir des données contextuelles ou situationnelles

Elles produisent donc un effet de sens similaire à celui d'une assertion

Il ne s'agit pas de

*Viennent-ils oui ou non d'une autre planète?*

qui marquerait une opération de parcours sur les deux valeurs sans qu'il soit possible d'en assigner une seule mais

*Ils viennent don d'une autre planète?*

qui laisse entendre l'affirmation positive

*Ils viennent d'une autre planète*

Ce fait doit être mis en relation avec le fait que l'interrogation comportant donc n'est pas compatible avec les marques morpho-syntaxiques de l'interrogation mais seulement avec les marques intonatives

*Viennent t'ils **donc** d'une autre planète?*

*Est-ce qu'ils viennent **donc** d'une autre planète?*

L'interrogation comportant donc ne signifie par qu'on est l'impossibilité d'asserter indifféremment la valeur positive ou la valeur négative mais seulement qu'on est dans l'impossibilité d'asserter la valeur choisie, ici la valeur positive du prédicat

*ils viennent d'une autre planète*

Le fait qu'il y ait eu choix de la valeur de vérité est marqué par l'ordre des marques morpho-syntaxiques de l'interrogation et l'absence de marqueur de négation

On aurait eu, pour le choix de la valeur négative

*Ils ne viennent donc pas d'une autre planète*

Le choix est le résultat d'une opération de pensée, une déduction à partir des données contextuelles et situationnelles dont donc est la trace

Mais l'énonciateur ne pouvant valider lui-même ce choix, il a recours au co-énonciateur pour la validation de la valeur choisie

On pourrait gloser ce type d'énoncé par

*Je pense qu'ils viennent d'une autre planète, mais je ne suis pas sûr de pouvoir l'asserter, je te demande donc de valider le choix que j'ai fait quant à la valeur du prédicat.*

La valeur de donc dans une interrogation totale est le résultat de la combinaison de plusieurs opérations de la pensée

Il présente l'interrogation qu'il introduit comme un terme conséquent d'un terme antécédent

Celle-ci se présentant comme une demande de validation d'un choix opéré par l'énonciateur entre deux valeurs entre deux valeurs possibles du prédicat, le choix apparaît par la présence de donc comme terme conséquent, ce qui impose de remonter au terme antécédent de la relation

Ce sont des données soit contextuelles (quelque chose dans le discours du co-énonciateur a permis la déduction faite par l'énonciateur), soit situationnelles qui vont être construites comme terme antécédent de la relation

Pour une interrogation enchaînant sur du situationnel, on peut imaginer, la situation suivante

x arrive emmitoufflé des pieds à la tête et y lui dit

*C'est **donc** si mauvais que ça?*

Cette question correspond aux opérations mentales suivantes

L'énonciateur tire de la lecture des cours que lui présente x la conclusion que c'est mauvais

Il demande à x de valider ce choix (valeur positive du prédicat)

tout en le présentant par donc comme conséquence des données situationnelles

Dans tous les cas on pose une conclusion à partir d'un ensemble de données qui permettent théoriquement de conclure P, l'énonciateur fait donc le choix d'une valeur de vérité pour P et demande au co-énonciateur de valider son choix

Donc peut également marquer des interrogations dites de reprise: il s'agit des interrogations qui ont pour fonction de faire répéter au co-locuteur une information qui n'a pas encore été perçue

*Qui donc?*

*Où donc?*

*Quand donc?*

*Comment donc?*

Elles s'apparentent aux interrogations partielles mais s'en distingues néanmoins en cela que l'énoncé se réduit au représentant de la classe à laquelle appartient la valeur référentielle qui représente l'information ratée

Le pronom interrogatif représente dans ce cas exclusivement la valeur sélectionnée par le co-énonciateur mais, précisément parce qu'elle n'a pas été perçue, l'énonciateur est renvoyé à une opération de parcours sur l'ensemble des valeurs possibles

L'interrogation étant une demande de répétition de l'information manquée, le reste de l'énoncé n'est pas répété et relève de la co-énonciation

Dans ces interrogations donc présente le pronom interrogatif comme terme conséquent et impose de construire un autre terme comme terme antécédant du premier

Il permet ainsi d'établir une relation entre l'information produite et non perçue mais dont on ne sait qu'elle a été produite (terme antécédent) et l'interrogation (terme conséquent)

Cette dernière est par là-même construite comme une simple demande d'information

### ***Donc marquant une injonction***

Un énoncé à l'impératif marque une opération de parcours sur les deux représentations P et P' que peut recevoir une relation prédicative en appelant P la relation prédicative de l'énoncé munie de sa valeur positive et P' la relation prédicative de l'énoncé munie de sa valeur négative

Un ordre marqué positivement comme

*Achète.*

peut être décrit comme construisant deux représentations

la représentation de P'

*Tu n'achètes pas.*

le co-locuteur n'achète pas comme ce qui est le cas au moment de l'énonciation

Et la représentation de P

*Tu achètes.*

comme état de choses visé par le locuteur et construit comme à valider par le co-locuteur, raison pour laquelle il produit l'injonction

les deux représentations ayant pour support le locuteur

L'introduction de ***donc*** dans l'énoncé construit un transfert de représentation

Dans un énoncé tel que

*Achète **donc**.*

l'emploi de **donc** a pour effet de construire le co-locuteur en support de la représentation P' et de présenter l'énonciation de l'ordre comme la conséquence du fait que le locuteur prête au co-locuteur la représentation de P'

*tu ne va pas acheter, il n'en a pas l'intention*

C'est parce que l'énonciateur suppose qu'il y a une représentation de P' chez le co-locuteur qu'il ponctue son ordre par **donc**.

On pourrait gloser

*tu ne vas pas acheter, je vais **donc** lui demander de le faire*

Dans une injonction **donc** met en relation deux termes qui sont d'un côté la représentation de P' que le locuteur prête au co-locuteur

*tu ne va pas acheter, il n'en a pa l'intention*

et de l'autre la représentation de P qui, comme état de choses visé, correspond à une représentation du seul locuteur

On a donc affaire à une opération de parcours sur les deux valeurs de P et P' de la relation prédicative

En même temps il y a représentation d'une issue à ce parcours c'est-à-dire construction sur le mode de l'optatif de P comme valeur stable pour la relation

Puisqu'il est énoncé, tout ordre pose l'état de chose visé, l'état du monde visé, comme ce qui doit être actualisé

L'emploi de **donc** permet d'établir une relation entre la représentation du parcours et la représentation de l'issue P

*tu achète*

En construisant la représentation de P comme terme conséquent de la relation, il situe l'énoncé du côté de la validation et produit ainsi un effet de renforcement de l'injonction comme pour en hâter en quelque sorte "magiquement" la réalisation par le co-locuteur

Ce renforcement de l'injonction peut revêtir différentes nuances comme l'impatience

*Achète **donc**.*

ou encore l'encouragement

*Essaie **donc**.*

## ***Donc marquant une exclamation***

*Que tu es **donc** verni cette semaine!*

Si l'on décrit cet énoncé sans s'occuper de l'effet de sens induit par **donc** mais en ne tenant compte que de ce qui est marqué par l'exclamation (le ton ou le point d'exclamation) on a la description suivante

Il y a d'abord prédication d'une propriété p1

*être verni*

propriété sur laquelle on prédique une seconde propriété p2 par l'exclamation

*être **vraiment** verni*

ce qui signifie que la propriété

*être verni*

reçoit elle-même une propriété, celle de haut degré

On a affaire à une occurrence qui possède par excellence la propriété

*être verni*

La valeur de haut degré de l'exclamation est le résultat d'une opération de parcours sur tous les degrés envisageables d'une propriété sans qu'on puisse s'arrêter sur un seul

De cette impossibilité d'assigner un degré défini, donc une limite, naît la valeur de haut degré caractéristique de l'exclamation

Dans une exclamation, **donc** produit comme dans les autres cas d'emploi un effet de renforcement en établissant une relation entre la représentation du parcours sur tous les degrés et la représentation d'une issue du parcours, la possession d'une valeur stable pour la propriété prédiquée dans l'énoncé, c'est-à-dire, puisqu'il s'agit d'une exclamation la possession du haut degré pour cette propriété

La représentation d'une issue au parcours est présentée par **donc** comme terme conséquent de la relation

Puisqu'on est dans une exclamation, l'issue du parcours est la valeur de haut degré

L'emploi de **donc** renforce encore cette valeur en la construisant comme terme conséquent et en situant de ce fait l'énoncé du côté de la valeur stable, à savoir la propriété par excellence

## **Position de *alors* dans l'énoncé**

*Alors* peut occuper différentes positions dans l'énoncé

La position en tête de l'énoncé correspond à des emplois très variés puisqu'elle est compatible avec toutes les validités de *alors*

En position finale, on le trouve essentiellement des énoncés exclamatifs ou de certains énoncés interrogatifs

La position en incise n'est compatible qu'avec quelques-une des validités discursives qu'il revêt

La position en incise ne permet pas de mettre en relation des énonciations ou d'enchaîner sur le situationnel

Il ne peut mettre en relation que des états de choses décrits dans des énoncés

Cette position correspond donc à des emplois plus limités, essentiellement des emplois temporels qui marquent la succession ou la simultanéité entre états de chose décrits

Cette position en incise peut cependant marquer un inférence mais à la seule condition que les indices, type modalité, permettent de construire la validité inférentielle, sinon ce sera la lecture temporelle qui sera actualisée

*Jean est entré sur le balcon. Il a **alors** sûrement vu l'avion*

*Jean est entré sur le balcon. Il a **alors** vu l'avion*

L'incise peut également correspondre à l'expression d'une relation consécutive entre les faits décrits dans les énoncés si le premier peut apparaître comme cause du second, comme c'est le cas pour un énoncé tel que

*Il s'est mis à pleurer, j'ai **alors** compris qu'il se passait quelque chose.*

Il est en réalité difficile, dans un cas de ce type de décider clairement entre la valeur temporelle et la valeur consécutive

C'est d'ailleurs sur une telle ambiguïté que repose l'énoncé suivant

*En 2022 le dictateur est usé par le pouvoir. Il entre alors dans l'histoire.*

Enfin, même lorsqu'il marque un énoncé interrogatif ou injonctif *alors* n'établit pas dans cette position en incise une relation entre deux énonciations mais construit, là-encore, une séquence temporelle

*Pour entrer sur le maché, procède comme suit: crée un compte, approvisionne le. Ouvre **alors** une ligne.*

On ne peut paraphraser cet énoncé par

*il t'est conseillé de passer une ligne*

L'enchaînement se comprend comme signifiant

*approvisionne le et quand ce sera fait ouvre une ligne*

**alors** crée un lien de dépendance entre p1 et p2 et non entre leur énonciation

A partir du moment où p1 sera passé du validable au validé (on est dans l'impératif) p2 deviendra à son tour validable avec pour repère la validation effective de p1

L'antéposition est la position privilégiée du **alors consécutif**

Cette position est cependant également compatible avec la validité temporelle à la condition que la nature même des états de choses décrit dans p1 et p2 ne permette aucune autre lecture que la lecture temporelle

*Je suis allé sur le marché. Alors j'ai compris.*

Enfin, **alors** peut également être postposé à l'énoncé

C'est le cas lorsqu'il est associé à une intonation exclamative mais aussi une intonation interrogative ce qui induit dans ce cas un effet de sens différent de celui de l'antéposition

*Alors, tu viens?*

*Tu viens alors?*

Le premier énoncé ne marque pas que le co-locuteur doit devenir lui-même locuteur d'un énoncé de type oui/non mais simplement qu'il a à s'exécuter

Dans le cas de la postposition l'effet de sens est différent et l'énoncé se comprend comme une véritable question et se présente en même temps comme une reprise d'un énoncé antérieur, comme une sorte de demande de confirmation d'une assertion produite antérieurement par le co-locuteur

Cette différence induite par les deux positions de **alors** est liée au fait que lorsque **alors** est antéposé il y a deux interrogation successives, ce qui n'est pas le cas avec la postposition

## Résumé

Les différentes fonctions discursives de **donc** sont le résultat des différentes valeurs que peut revêtir la relation qu'il établit

Lorsque la relation a une valeur d'identification, **donc** est marqueur de structuration du discours, il indique une reprise ou une récapitulation

Lorsque sa fonction est méta-discursive, **donc** introduit un commentaire du terme antérieur de la relation.

Lorsque la relation a une valeur de différenciation, **donc** marque soit une inférence soit une causalité factuelle, soit un mouvement conclusif

Enfin, lorsqu'il est incident à un énoncé réalisant une interrogation, une injonction ou une exclamation, *donc* produit un effet de renforcement en établissant une relation entre représentation d'un parcours.

En présentant l'énoncé auquel il est incident comme second terme d'une relation, il oblige en quelque sorte à le situer du côté de la représentation de l'issue puisque celle-ci représente précisément le terme conséquent de la relation

## Alors

Les différents emplois de

*alors*

*temporel*

*structurel*

*consécutif*

*interrogatif*

*et*

*exclamatif*

dépendent tous de l'opération mentale fondamentale qu'il représente et qui consiste en

*une reprise disjonctive*

Historiquement, sa valeur première est la valeur

*temporelle*

alors qu'elle n'existe pratiquement plus dans la langue actuelle

Le *ad ora* latin qui signifiait *à l'heure* est devenu le *alors* français

*Ad ora* reprenait l'expression d'une localisation temporelle, avait une valeur temporelle et signifiait

*à cette heure là*

*à cet instant là*

*à ce moment là*

*à cette époque là*



*en ce temps là*

Puis **alors** en est venu à exprimer un rapport logique de cause à effet avec valeur proche de

*en ce cas là*

*dans ce cas*

*dans cette éventualité*

On ne peut en fait dissocier l'étude de la valeur consécutive de **alors** ni même celle de ses autres valeurs de l'étude des emplois où il revêt une valeur temporelle

C'est la transformation anaphorique du

*alors temporel*

en

*alors consécutif*

C'est cette valeur anaphorique qu'il conserve dans ses emplois consécutifs qui va les distinguer de ceux assurés par **donc**

### **Valeur temporelle**

Il faut distinguer deux cas

Celui où l'énoncé est antérieur à **alors** comporte un repère temporel donné dans l'énoncé

Celui où l'énoncé antérieur n'en comporte pas

Premier cas: **alors** reprend le repère temporel donné dans l'énoncé

*J'ai commencé ma carrière à la Banque mondiale. Il n'y avait **alors** pas internet.*

**Alors** reprend anaphoriquement le repère temporel donné dans l'énoncé antérieur pour en faire le repère temporel de l'énoncé qu'il introduit

**Alors** a une valeur strictement conforme à sa valeur d'origine, il signifie

*à cette époque-là, à ce moment-là*

et indique une concomitance stricte entre les deux états de choses, entre les deux états du monde décrits dans l'énoncé, c'est-à-dire que les deux sont présentés comme ayant le même repère temporel, comme se produisant ou se déroulant en même temps

Deuxième cas: absence de repère temporel dans l'énoncé antérieur

*Je me suis mis sur le marché, **alors** je l'ai vu arriver.*

*Je me suis mis sur le marché, je l'ai **alors** vu arriver.*

*Je me suis mis sur le marché, **puis** vu arriver.*

xxx

*J'ai lu **puis** j'ai pratiqué, **alors** j'ai compris.*

*J'ai lu **puis** j'ai pratiqué, j'ai **alors** compris.*

*J'ai lu **puis** pratiqué, **ensuite** j'ai compris.*

xxx

*\*On a eu une semaine épouvantable, **alors** la reprise est arrivée.*

*\*On a eu une semaine épouvantable, la reprise est **alors** arrivée.*

*On a eu une semaine épouvantable, **puis** la reprise est arrivée.*

**Alors**, qui signifie également

*à ce moment là*

ne marque plus une concomitance stricte les deux événements ou les deux états de choses (les deux états du monde) décrits n'ont pas un déroulement strictement contemporain l'un à l'autre

Il met en relation deux étapes d'un déroulement temporel et dérive vers la consécution au sens premier à savoir deux événements qui se suivent sans pourtant indiquer comme **puis** et **ensuite** la simple successivité des deux événements

Avec **puis** et **ensuite** les deux événements sont présentés comme se succédant purement et simplement dans le temps

Dans les deux premiers exemples l'emploi de **ensuite** ou de **puis** indique qu'il y a eu un premier événement

*se mettre sur le marché*

*lire*

puis un deuxième indépendant du premier

*le voir arriver*

*comprendre*

**Puis** et **ensuite** indiquent la succession de deux événements indépendants l'un de l'autre comme le montre le troisième exemple dans lequel

*une semaine épouvantable*

et

*arrivée de la reprise*

revoient à deux événements qui ont pour seule relation de

*se succéder dans le temps*

comme le montre le troisième exemple

\**On a eu une semaine épouvantable, **alors** la reprise est arrivée.*

\**On a eu une semaine épouvantable, la reprise est **alors** arrivée.*

*On a eu une semaine épouvantable **puis** la reprise est arrivée.*

En revanche, **alors** construit une séquence d'événements

*temporellement ordonnés*

Il indique que les états du monde exprimés respectivement dans P1 et P2 sont ordonnés selon un ordre de succession temporelle qui est lié à un ordre logique de déroulement des événements faisant apparaître le premier comme la condition de réalisation du second.

Il introduit entre les deux événements une relation qui ne relève pas de la simple successivité mais les présente comme dépendants logiquement l'un de l'autre ce qui explique qu'il soit impossible dans les deux premiers cas

Dans

*Je me suis mis sur le marché, **alors** je l'ai vu arriver.*

*Je me suis mis sur le marché, je l'ai **alors** vu arriver.*

*Je me suis mis sur le marché, **puis** vu arriver.*

**alors** contraint l'interprétation selon laquelle le fait de le voir arriver a eu pour condition le fait de se mettre sur le marché

Dans

*J'ai lu **puis** j'ai pratiqué, **alors** j'ai compris.*

*J'ai lu **puis** j'ai pratiqué, j'ai **alors** compris.*

*J'ai lu **puis** pratiqué, **ensuite** j'ai compris.*

contraint l'interprétation selon laquelle le fait de comprendre a été possible par le fait de lire

**alors** construit un lien de dépendance entre les deux événements: il y a un ordre de déroulement des événements, le premier est présenté par **alors** comme devant se dérouler avant le second

Si **alors** marque un déroulement temporel en faisant du premier événement la condition du second c'est parce qu'il assure une reprise disjonctive

La première fonction de **alors anaphorique** est, en l'absence de repère temporel donné dans l'énoncé, de reprendre l'état de monde, la situation, qui valide P1 pour en faire le repère de P2

C'est-à-dire que dans les emplois temporels le repère localisant temporellement P1 devient le cadre temporel de P2

Cela peut être rendu manifeste par le fait qu'il est a contrario impossible d'avoir un emploi temporel de **alors** lorsque la relation prédicative de l'énoncé antérieur n'est pas repérée temporellement

C'est le cas dans

*Le marché est **toujours** en retard **alors** j'arriverai une semaine plus tard.*

*\*Le marché est **toujours** en retard, j'arriverai **alors** une semaine plus tard.*

**alors** en position interne à l'énoncé, place privilégiée du **alors temporel** est impossible

Dans cet enchaînement P1 indique une propriété du sujet dans l'énoncé, l'emploi de *toujours* marquant une opération de parcours sur la classe des instants (quel que soit l'instant t choisi, la relation prédicative

*le-marché-être-en-retard*

est toujours vraie

Faute de repère temporel localisant la relation P1 en un instant donné du temps **alors** ne peut opérer de reprise d'un repère temporel et ne peut de ce fait avoir un emploi temporel

P2 est construite comme effet de P1, on a affaire à la valeur consécutive de **alors**

Cependant, un énoncé de la forme

*P1 **alors temporel** P2*

**alors** ne marque pas une simple reprise d'un repère temporel comme quand le repère temporel est donné dans l'énoncé

Il marque

*une reprise disjonctive*

Il y a **d'abord** validation de P1 par rapport à son propre repère temporel puis **alors** reprenant le repère temporel pour lequel P1 est validée en fait le repère temporel de P2

C'est-à-dire que l'instant où P1 est validée devient l'instant où P2 peut à son tour accéder à la validation

En reprenant

*Je me suis mis sur le marché, **alors** je l'ai vu arriver.*

*Je me suis mis sur le marché, je l'ai **alors** vu arriver.*

*Je me suis mis sur le marché, **puis** vu arriver.*

on constate qu'il faut que la relation prédicative

*je-être-mis-sur-le-marché*

soit validée pour que la relation prédicative

*je-voir-arriver*

puisse à son tour accéder à la validation

En termes non techniques, il fallait être **déjà** sur le marché pour le voir arriver

Le fait qu'il y ait d'abord validation de P1 puis reprise du repère temporel de P1 pour en faire le repère de P2 entraîne ainsi que le repère de P2 est décroché par rapport à celui de P1

La reprise s'accompagne donc d'une disjonction, les deux événements sont nécessairement distinguables

Il y a deux déroulements distincts, les deux validations ont lieu séparément et la validation de P1 apparaît comme condition de la validation de P2

**Alors** construit une séquence d'événements temporellement ordonnés selon l'ordre des choses: il faut qu'il y ait d'abord déroulement de l'un pour que l'autre puisse à son tour se dérouler. la réalisation du premier apparaît comme la condition d'apparition de l'autre

Lorsque comme dans

*\*On a eu une semaine épouvantable, **alors** la reprise est arrivée.*

*\*On a eu une semaine épouvantable, la reprise est **alors** arrivée.*

*On a eu une semaine épouvantable **puis** la reprise est arrivée.*

la validation de P2 ne peut être conçue comme dépendante de la validation de P1, *alors*, qui impose par sa valeur anaphorique un lien de dépendance entre P1 et P2 en identifiant le repère de la seconde à l'instant t où la première accède à la validation, ne peut être employé

Les deux événements représentés dans chacune des propositions ne peuvent constituer une séquence temporelle réellement ordonnée selon l'ordre des choses

Il ne faut pas qu'il y ait d'abord

*une semaine épouvantable*

pour qu'advienne le second événement, à savoir

*la reprise*

Ces deux faits sont simplement donnés comme se succédant dans le temps

Parmi les emplois temporels de *alors* ceux qui relèvent de la stricte narration semblent échapper aux descriptions qui viennent d'être faites

*Nous avons regardé les statistiques. Il pleuvait alors à Genève.*

*Jean s'installe à l'ordinateur. Le facteur sonne alors à la porte.*

*Jean partit, alors l'orage éclata.*

La relation temporelle établie par *alors* entre les événements décrits dans les énoncés semble ne ressortir que de la pure et simple successivité ou concomitance, sans autre lien de dépendance

Le moment où P2 accède à la validation n'est pas dépendant du moment où P1 est elle-même validée

Le fait qu'il pleuve est indépendant du fait de regarder les statistiques de même que le facteur sonne à la porte est indépendant du fait de se mettre à l'ordinateur

Mais à partir du moment où on est dans le cadre de la narration *alors* permet de construire le point de vue du narrateur **omniscient** pour lequel selon la logique même du déroulement du récit qui est à faire, il fallait que P1 intervienne pour que P2 soit énonçable en tant qu'étape supplémentaire dans la narration

Dans

*Jean s'installe à l'ordinateur. Le facteur sonne alors à la porte*

pour un narrateur se plaçant du point de vue de la logique du déroulement narratif, il faut d'abord poser P1 puis P2 en relation temporelle avec P1 pour que puisse intervenir un troisième événement qui serait représenté par une proposition P3

Il suffit d'ailleurs d'inscrire

*Jean partit **alors** l'orage éclata.*

dans la logique d'un déroulement narratif pour le rendre recevable alors que tel quel son acceptabilité des douteuse

*Jean partit. Alors l'orage éclata. La bonne effrayée de se retrouver seule alla se réfugier dans le salon.*

Par l'emploi de **alors** le narrateur signale qu'on va passer à une étape supplémentaire du déroulement narratif et que les deux événements (états du monde) représentés par P1 et P2 sont ordonnés suivant l'ordre d'une logique narrative

In faut qu'intervienne cet événement représenté par P2  
*l'orage éclata*

lui-même situé par rapport à celui représenté dans P1

*Jean partit*

pour que des événements ultérieurs puissent se dérouler selon la logique narrative

**Alors** permet d'établir une séquence ordonnée entre deux événements suivant l'ordre logique du déroulement narratif et non plus suivant l'ordre logique des choses

C'est-à-dire que **alors** indique une étape supplémentaire dans la chronologie en marquant à la fois la connexion entre cette nouvelle étape et l'étape précédent et son décrochage dans la mesure où elle est en déjà en relation avec l'étape suivante qu'elle annonce d'une certaine manière

Dans la mesure où avec l'emploi de **alors** les deux événements apparaissent comme temporellement ordonnés selon l'ordre des choses que le premier est présenté comme devant se réaliser pour que le second puisse se réaliser à son tour on comprend comment le glissement de la valeur temporelle vers la valeur consécutive a été rendu possible historiquement et comment certains énoncés peuvent recevoir la double interprétation, encore que la présence de **alors** à l'intérieur d'un énoncé impose plus spécifiquement la valeur temporelle

Il suffit que l'événement représenté dans P1 puisse apparaître comme cause de celui représenté dans P2 pour que la valeur consécutive soit possible

*Il s'est mis à me téléphoner **alors** j'ai compris qu'il se passait quelque chose*

Cet énoncé peut recevoir deux gloses

*Il s'est mis à me téléphoner et à ce moment là j'ai compris qu'il se passait quelque chose.*

et

*Il s'est mis à me téléphoner si bien que j'ai compris qu'il se passait quelque chose.*

Valeur temporelle: **alors** établit un lien de dépendance temporelle entre les deux événements, il articule les procès *téléphoner* et *comprendre* en une séquence ordonnées temporellement

Il faut d'abord qu'il ait téléphoné pour qu'il comprenne qu'il s'est passé quelque chose

Valeur consécutive: **alors** articule les deux procès en établissant un lien de dépendance de type cause-effet

Cette interprétation est rendu possible par le fait qu'au niveau notionnel l'un peut être considéré comme cause de l'autre: les appels d'un individu peuvent être la cause de la pensée qu'il se passe quelque chose

Le lien de dépendance temporelle ne cesse pourtant pas d'exister: le moment où P1 est validée reste le moment privilégié où P2 peut à son tour accéder à la validation

Qu'il s'agisse de l'emploi temporel ou de l'emploi consécutif, **alors** construit un enchaînement de validations, la première conditionnant la seconde

On est toujours avec **alors** dans une mise en relation entre des relations prédicatives validées successivement dans le discours

En tant qu'il assume la valeur temporelle il établit une relation temporellement ordonnée selon l'ordre des choses (l'ordre du monde) entre deux événement

En tant qu'il assume la valeur consécutive il articule deux événements en établissant un lien de dépendance de type cause-effet, la réalisation de l'un devenant la cause de la réalisation de l'autre

### **Valeur consécutive**

Dans sa valeur consécutive **alors** peut exprimer une relation de cause à effet entre deux états de choses (états du monde, états de l'univers) ou entre deux énonciations, une énonciation étant présentée comme découlant de celle qui précède ou entre deux moments d'un raisonnement.

Il s'agit alors de

*une inférence*

Dans tous les cas, alors relève de la même description générale que le

*alors temporel*

à savoir que les opérations qu'il comportent consistent en

*une connexion construite par la reprise*



et

*une disjonction*

### **Alors marque une relation de cause à effet entre deux faits**

Dans les emplois de ce type, **alors** est paraphrasé par

*de ce fait*

*en conséquence*

*si bien que*

*etc.*

mais il n'admet pas en revanche la paraphrase

*dans ce cas*

caractéristique des emplois inférentiels ni

*dans ces conditions*

plus caractéristique des relations entre énonciations

*Il ne lui a pas téléphoné **alors** il est inquiet.*

*Il était pressé **alors** il a pris la mauvaise décision.*

**alors** indique l'existence d'une relation singulière établie entre deux relations prédicatives en tant qu'elles sont validées dans l'énonciation en cours

C'est la validation de cette relation singulière

*il-être-pressé*

qui entraîne la validation de cette autre relation

*il-prendre-mauvaise décision*

Pour cerner cette valeur propre de **alors** conséquence de sa valeur anaphorique on peut comparer l'effet de sens produit par cet enchaînement à celui que produirait l'emploi de **donc** à la place de **alors**

*Il était pressé **donc** il a pris la mauvaise décision.*

ou

*Il a **donc** pris la mauvaise décision*

La relation de concomitance sous-tendue par **donc**

*quand on est pressé on prend de mauvaises décisions*

confère à la relation de consécution un caractère de *nécessité*

Ce ne serait d'ailleurs pas très habile pour expliquer à un banquier le solde d'un compte en banque puisqu'en même temps on la légitime aux yeux d'une autorité qui justement reprochent la situation comme anormale

En effet, par **donc** l'état de chose (du monde, de l'univers)

*prendre la mauvaise décision*

est présenté comme conséquence nécessaire de

*être pressé*

La relation de concomitance sous-jacente à **donc** légitime la validation de P2 à partir du moment où P1 est posée comme validée

La relation consécutive est en fait présentée comme indépendante des relations prédicatives particulières connectées

Elle vaut pour toute valeur référentielle susceptible de valider chacune des relations prédicatives

En revanche, la double opération de *reprise* et de *disjonction* marquée par **alors** fonde la valeur de contingence qu'il confère à la relation

En reprenant la situation pour laquelle P1 est validée et en la constituant comme repère de P2 **alors** établit un enchaînement, une connexion, de validations

La validation de P2, connexe de celle de P1, est ainsi présentée comme *s'originant* de celle de P1, c'est la validation de P1 qui entraîne que P2 accède à son tour à la validation

On retrouve ici le même processus que pour le **alors temporel**

Il y a à la fois *reprise* et *décrochage*

**Alors** signifie qu'on va, à partir de P1 passer à autre chose, que quelque chose va survenir et que ce quelque chose est conséquence de l'état de chose représenté dans P1

Ainsi se construit une relation de consécution entre cette occurrence de P1 et cette occurrence de P2, la seconde repérée par rapport à la première et celle-ci par rapport à ses propres coordonnées temporelles

Il s'agit d'une relation singulière établie entre les deux relations prédicatives validées en discours, la relation cause-effet est présentée comme contingente, relative aux états de chose particuliers représentés dans les énoncés connectés

### ***Alors* marque une relation de cause à effet entre deux états énonciations**

*Alors* peut apparaître en situation interdiscursive

*Je suis libéral.*

*Alors nous ne serons pas d'accord.*

xxx

*Et là tu crois que pour cette affaire tu risques de perdre?*

*A moins d'un miracle je suis foutu.*

*Alors tu pars pessimiste pour cette affaire.*

xxx

*Ca va bien se passer. Alors cesse de t'inquiéter.*

xxx

*Tu as encore mal? Alors va voir un médecin.*

Dans des enchaînements de ce type, ***alors*** présente l'énonciation de P2 comme découlant légitimement de P1

Plus précisément l'énonciation de P2 et l'acte illocutoire qu'elle réalise (*assertion*, *interrogation* ou *injonction* pour les exemples ci-dessus) apparaissent comme la conséquence de l'énonciation au cours de laquelle P1 est présentée comme assertée

L'énonciation de P1 constitue les conditions qui rendent P2 énonçable

On pourrait gloser

*Je suis libéral.*

*Alors nous ne serons pas d'accord.*

par

*maintenant que tu m'as dit que tu étais libéral, je peux te dire que nous ne sommes pas d'accord*

Le fait qu'il y ait eu assertion de

*Je suis libéral*

constitue les conditions qui permettent d'énoncer

*nous ne serons pas d'accord*

et l'énonciation ci-dessus est présentée comme conséquence de l'autre énonciation

Dans

*Et là tu crois que pour cette affaire tu risques de perdre?*

*A moins d'un miracle je suis foutu.*

*Alors tu pars pessimiste pour le procès.*

L'énonciation de la question est présentée comme conséquence de l'énonciation de l'assertion précédente et on peut gloser ce dialogue par

*Je te pose la question: tu pars pessimiste pour cette affaire?*

*parce* tu viens de me dire que P+

De même dans

*Ca va bien se passer. Alors cesse de t'inquiéter.*

l'injonction réalisée par l'énonciation de

*ne te fais pas de soucis*

est présentée comme conséquence de l'énonciation antérieure où

*ça va bien se passer*

a été assertée

Le fait que l'énonciation antérieure réalise une interrogation et non une assertion comme dans

*Tu as encore mal? Alors va voir un médecin.*

n'est pas incompatible avec ce qu'on vient de dire plus haut

Il s'agit d'une interrogation qui a la forme syntaxique d'une assertion et qui ne peut recevoir que les marques intonatives de l'interrogation

Il serait en effet problématique d'avoir

*Est-ce que tu as encore mal? Alors va voir un médecin.*

Comme on l'a vu à propos des demandes de confirmation introduites par **donc** le type d'interrogation de

*Tu as encore mal? Alors va voir un médecin.*

constitue en fait *une anticipation* de la réponse à venir

Elle correspond aux choix par l'énonciateur d'une des deux valeurs possibles du prédicat et c'est sur la représentation de la valeur choisie qu'enchaîne **alors p2**

Cela peut être rendu manifeste par le fait qu'un enchaînement comme

*\*Tu n'as plus mal? Alors va voir un médecin.*

est impossible

La seule possibilité, étant donné le premier terme de la relation, ne peut être que

*Tu n'as plus mal? Alors ce n'est pas la peine d'aller voir un médecin.*

Tout se passe donc du point de vue de l'énonciateur comme s'il y avait eu énonciation de l'assertion

*tu as encore mal*

ou de

*tu n'as plus mal*

et non comme s'il s'agissait d'une demande d'information

On peut dire que l'énonciation de p1, énonciation dans laquelle p1 est présentée comme assertée crée une situation nouvelle qui constitue, par la reprise opérée par **alors** les conditions rendant possible l'énonciation de p2

Il s'agit seulement d'une représentation de l'énonciateur dans le cas du type de

*Tu as encore mal? Alors va voir un médecin.*

Celle-ci et l'acte illocutoire qu'elle réalise apparaissent comme conséquences de cette nouvelle situation créée par l'énonciation de p1

On peut ainsi expliquer la nuance conclusive que peut revêtir **alors** lorsqu'il met en relation deux assertions

Une conclusion étant effectivement ce qu'on peut légitimement poser à partir d'une ou de plusieurs assertions antérieures

Il est de ce fait normal que *alors* revête une nuance conclusive lorsqu'il reprend la situation créée par cette ou ces énonciations antérieures pour en faire le cadre discursif permettant de légitimer l'énonciation de p2

### ***Alors* marque une relation de cause à effet entre deux états référentiels**

Lorsque *alors* établit une relation entre états référentiels

***p1 alors p2***

peut toujours être glosé par

***si p1 alors p2***

et *alors* est paraphrasable par

***dans ce cas***

Ces deux faits sont caractéristiques des inférences

*Jean n'a pas téléphoné alors il lui est arrivé quelque chose.*

*Jean n'a pas téléphoné alors c'est le week-end.*

*Jean n'a pas téléphoné? Alors c'est le week-end.*

- *Jean n'a pas téléphoné.*

- *Alors c'est le week-end.*

Les enchaînements de type inférentiel et ceux mettant en relation des énonciations ne sont pas sans rapport.

D'ailleurs certains enchaînements considéré ici comme relevant de la consécution entre énonciations comme

*Tu as encore mal? Alors va voir un médecin.*

sont considérés comme des inférences par certains

Il faut donc à la fois rendre compte tout à la fois de ce qui les apparenter et de la spécificité de chacune des deux catégories si on veut maintenir la distinction

Dans le cas de l'inférence, c'est le fait qu'un état du monde soit réalisé, ce qui peut être donné directement par l'expérience du sujet de pensée ou ce qui peut lui être donné discursivement par le co-locuteur, qui, parce que cela entraîne que p2 peut être validée, entraîne en même temps l'énonciation de p2

Puisque

*Jean n'a pas téléphoné*

**alors**

*on peut penser, affirmer, que c'est le week-end*

**Alors** reprend la situation créée par la validation de p1 ou comme dans

*Jean n'a pas téléphoné? Alors c'est le week-end.*

par le seul envisagement de la validation de p1

et en fait le cadre discursif dans lequel p2 peut être validée

La réalisation du fait

*téléphoné-Jean*

entraîne qu'il devient possible de poser que le fait

*être-week-end*

est également réalisé

Alors que dans le cas de la relation consécutive entre énonciations **alors** reprend la situation créée par l'énonciation de p2 et légitime ainsi le fait de produire l'énonciation de p2 et de l'acte illocutoire que réalise cette énonciation

Dans une inférence p1 et p2 ont nécessairement des énonciateurs distincts, non identifiables l'un à l'autre, même si c'est le même locuteur

On ne peut effectivement tirer une information nouvelle à partir de sa propre énonciation

C'est ce que montre clairement

- *Jean n'a pas téléphoné.*

- **Alors** *c'est le week-end.*

où p1 et p2 sont produits par deux locuteurs distincts correspondant chacun à deux énonciateurs distincts

Dans

*Jean n'a pas téléphoné? Alors c'est le week-end.*

p1 consiste en une question marquée exclusivement par l'intonation

Elle ne peut être comprise que comme une reprise sous forme interrogative d'une assertion antérieure produite par un autre locuteur qui en est de ce fait l'énonciateur

Il serait en effet impossible d'avoir

*\*Est-ce que Jean a téléphoné? Alors c'est le week-end.*

l'interrogation ne peut être considérée dans ce cas encore comme une véritable demande d'information

Lorsque l'enchaînement est produit par un seul et même locuteur et que p1 est une assertion comme dans

*Jean n'a pas téléphoné alors il lui est arrivé quelque chose.*

*Jean a téléphoné alors c'est le week-end.*

p1 constitue également la reprise d'une proposition validée antérieurement

L'énonciateur est donc distinct du locuteur ce qui correspondrait à la glose

*tu me dis que Jean n'a pas téléphoné et de ce fait j'infère que c'est le week-end*

C'est d'ailleurs ce qui distingue les inférences des consécutives factuelles puisque dans ce dernier cas l'énonciateur de p2 est identifiable à l'énonciateur de p1, énonciateurs identiques au locuteur

Il s'agit de poser l'existence d'une relation de cause à effet entre deux faits donnés dans l'expérience, en établissant par **alors** une relation entre p1 et p2 qui représentent respectivement deux faits

### **Si ... alors**

Dans un enchaînement **si p1, p2**

*S'il fait beau on ira se promener*

**si** permet en général d'introduire une proposition que le locuteur ne reprend pas nécessairement à son compte mais dont il envisage la validité pour en faire le cadre dans lequel une autre proposition peut être validée

La supposition (proposition, production) introduite par **si** est un acte consistant à demander à l'auditeur d'accepter pour un temps une certaine proposition qui devient provisoirement le cadre du discours et notamment de la seconde proposition p2

Au cas où la relation

*temps-être-beau*

est validée

*on-aller-se-promener*



sera également validée

La supposition consistant à poser une proposition *p* qui devient provisoirement le cadre discursif pour une seconde proposition **alors** qui opère une reprise de la situation *p1* pour en faire le repère de *p2*, apparaît en quelque sorte comme l'allié obligé de **si** du moins dans certains emplois de cette conjonction qui peut avoir de nombreuses valeurs

*standard*

*S'il fait beau, on ira se promener.*

*déductive*

*S'il te répond il ne t'en veut pas.*

*explicative*

*S'il vient c'est qu'il a des choses à te dire.*

*concessive*

*S'il est riche il n'est pas milliardaire.*

*adversive*

*S'il aime le champagne l'autre aime la vodka.*

*dialectique*

*S'il est content de me voir il ne me le montre pas.*

Pour les trois premières combinaisons seulement **si** admet la combinaison avec **alors** et dans le cas de l'explicatif **alors** n'est possible qu'avec la présence de **c'est que** mais seuls les emplois standard et déductifs nous intéressent pour l'inférence

De tous les marqueurs de consécution **alors** est en effet le seul à pouvoir former des systèmes avec **si hypothétique**

Prenons le **si** standard

*S'il fait beau **alors** on ira se promener.*

***Si** tu est malade **alors** appelle un médecin.*

Dans les emplois standard **si p1** a soit la valeur d'une hypothèse

*S'il fait beau **alors** on ira se promener.*

soit la valeur d'une reprise

*Si tu est malade **alors** appelle un médecin.*

Dans tous les cas le locuteur ne s'engage pas sur la validité de p1

Il ne se présente pas comme l'énonciateur de p1

*Si* construit pour p1 un repère fictif à partir duquel p2 est prédiquée, l'énonciateur de p2 étant identifiable au locuteur

Il y a donc deux supports de validation distincts

Une instance fictive et une instance identifiable au locuteur qui valide p2 à partir de l'éventualité de celle de p1

avec cette nuance que lorsque *si p1* est une reprise admise à titre d'hypothèse le co-énonciateur se trouve pris à partie

Quant au système

*si ... alors*

il pourrait être glosé

*au cas où p1 serait vraie dans ce cas p2 peut être validée*

La validité de p1 est simplement envisagée ou plus précisément la validité de p1 est posée fictivement et *alors* reprend ce repère fictif pour en faire le repère de p2

Et puisque p1 est de l'ordre de la simple éventualité p2 est également de l'ordre de l'éventuel

Lorsque p2 consiste en un ordre comme dans

*Si tu est malade **alors** appelle un médecin.*

celui-ci ne peut être considéré comme à accomplir par le co-locuteur que dans le cas où p1 est vraie

Cette description de la valeur d'un enchaînement marqué par *si ... alors* n'est apparemment pas très différente de celle proposée pour *si p1, p2* excepté le fait que *alors* reprend le repère fictif construit par *si*

Mais, précisément, le fait que *alors* reprenne ce repère fictif entraîne des modifications de la valeur de l'enchaînement produit

*S'il y a du verglas, je prendrai la voiture comme d'habitude.*

*\*S'il y a du verglas, **alors** je prendrai la voiture comme d'habitude.*

*S'il y a du verglas, **alors** je prendrai la voiture.*

Avec *si* le locuteur pose p1 sans se prononcer sur sa validité et à partir de là pose p2 comme validée

*En cas de verglas, je prendrai (cependant) la voiture comme d'habitude.*

En revanche l'insertion de *alors* entraîne des modifications qui rendent l'enchaînement étrange parce que, conformément aux opérations qui lui sont attachées la validation de p1, si tel est le cas, est présentée comme produisant une situation nouvelle qui crée les conditions dans lesquelles la validation de p2 peut être envisagée

En reprenant le repère fictif introduit par *si* par rapport auquel est envisagée la validité de

*il-y-avoir-du-verglas*

pour en faire le repère de p2 *alors* présente la validation de p2

*je-prendre-la-voiture*

comme dépendant *uniquement* de la situation où p1 serait validée

Le fait de

*prendre la voiture*

ne sera réalisé qu'au cas où le fait

*y avoir du verglas*

sera également réalisé

Un tel effet de sens est incompatible avec

*comme d'habitude*

qui signifie que p2

*je-prendre-la-voiture*

est validée ou validable en dehors des circonstances offertes par la validation de p1: qu'il y ait ou non du verglas le fait

*prendre la voiture*

est réalisé

Si bien que

*S'il y a du verglas, alors je prendrai la voiture.*

signifie que le verglas apparait comme une situation favorable pour prendre la voiture, laissant supposer un goût de la conduite risquée de la part du sujet dans l'énoncé

Les emplois dits déductifs relèvent quant à eux de la même description que celle de

***p1 alors (inférentiel) p2***

*S'il les marchés sont fermés, alors c'est le week-end.*

Dans les enchaînements déductifs p2 est représenté comme ce qui peut être inféré de p1

Le critère de distinction entre les déductifs et les standards est la possibilité pour les déductifs d'insérer ***c'est que*** dans l'enchaînement non marqué par ***alors*** ce qui n'est pas possible pour les standards

*Si les marchés sont fermés, alors c'est le week-end*

Dans le système déductif

***si p1 alors p2***

on retrouve les mêmes contraintes que pour ***alors*** inférentiel, à savoir que ***alors*** impose de construire

***si p1***

comme consistant en une reprise de la parole de l'autre

C'est-à-dire que le locuteur reprend une relation validée antérieurement par le co-énonciateur sans se prononcer sur sa validité, c'est-à-dire encore présente la validation de p1 comme créant une situation nouvelle à partir de laquelle il envisage la validation de p2

La relation consécutive se fait entre les valeurs de vérité des deux propositions, la vérité de l'une entraîne la vérité de l'autre et ***si*** marque la distance du locuteur par rapport à la vérité de p1

Il n'envisage la vérité de p2 que dans la mesure où p1, présentée comme validée antérieurement par le co-énonciateur est vraie

*S'il est vrai comme vous le dites que les marchés sont fermés, alors il est vrai également que c'est le week-end.*

***Alors*** reprend la valeur de vérité de p1 et pose à partir de là la valeur de vérité de p2

**Ou ... alors**

Cette locution contient un ***si ... alors*** sous-jacent

*Je te l'apporterai ou alors je te l'enverrai par la poste.*

Cet enchaînement peut recevoir la glose suivante

*Je te l'apporterai **ou si** je ne te l'apporte pas **alors** je te l'enverrai par la poste.*

La conjonction **ou** employée seule marque le choix entre deux termes donnés dans l'énoncé et

la logique du tiers exclu

nous amène à penser que si ce n'est pas l'un c'est l'autre

*Je te l'apporte **ou** je ne te l'envoie*

L'un est effectivement exclusif de l'autre et les deux sont présentés comme validables au même titre l'un que l'autre ce qui n'est plus le cas avec l'adjonction de **alors**

L'insertion de **alors** modifie la valeur de l'alternative

L'emploi de **alors** associé à **ou** a pour conséquence que les deux membres de l'alternative ne sont pas posés comme équivalents quant à l'engagement pris par le locuteur

Il n'y a pas deux choix équivalents mais d'abord assertion d'un choix puis retour sur ce choix pour, au cas où il ne serait pas valide, en présenter un second qui de ce fait apparaît comme conditionné par la non-réalisation du premier

*Je te l'apporterai **ou si** je ne te l'apporte pas je te l'enverrai par la poste*

C'est-à-dire que l'alternative porte sur deux validités que peut recevoir la relation prédicative qui précède **ou alors**

***ou** je te l'apporte **ou** je ne te l'apporte pas **et** dans ce dernier cas je te l'envoie par la poste*

Par sa validité anaphorique **alors** opère une reprise du complémentaire de la relation prédicative de p1, construit par **ou** c'est-à-dire p', la relation munie d'une validité (valeur de vérité) contraire à celle qui est réalisée dans l'énoncé et en fait le repère de p2

*je ne te l'enverrai que dans la mesure où je ne te l'apporterai pas*

ce complémentaire ne pouvant être conçu que sur le mode hypothétique puisqu'on en peut à la fois asserter une chose et son contraire ce qui rend manifeste l'apparition de **si** dans la glose proposée

### **Autres emplois de *alors***

Les autres emplois de **alors** peuvent être regroupés en trois grandes catégories

#### ***Alors* marqueur de structuration**

***Alors* associé à une intonation interrogative**

***Alors* associé à une intonation exclamation**

### **Position de alors dans l'énoncé**

## **Ainsi**

Généralement considéré comme marqueur de consécution au même titre que

*aussi*

*par conséquent*

*alors*

*donc*

*ainsi* s'avère être différent en cela qu'il ne comporte pas en général et contrairement à ceux-là comme un véritable connecteur

Il marque une opération de repérage soit contextuel soit énonciatif et indique la conformité avec de qui vient d'être dit ou va être dit ou avec ce que l'on constate dans la situation d'énonciation

Cela implique qu'il construit une relation d'identification entre les termes qu'il met en relation et qu'il ne peut donc pas établir une relation consécutive au sens strict puisqu'une cause étant nécessairement différente de ses effets une relation consécutive ne peut avoir que la validité de différenciation

Par sa validité anaphorique qui est sa validité fondamentale *ainsi* assure essentiellement la cohésion du discours suivant différents modes qui constituent les quatre grands types d'emploi de ainsi

*Adverbe de manière*

*consécutif*

*illustratif*

*constatatif*

## Ainsi adverbe de manière

### Ainsi consécutif

Dans les emplois de type consécutif

*ainsi*

n'est pas paraphrasable par

*de cette manière*

mais par

*pour cette raison*

et il est généralement considéré comme équivalent à des marqueurs consécutifs tels que

*donc*

*par conséquent*

*aussi*

Certes *ainsi* peut souvent être remplacé mais il ne marque cependant pas le même type d'opération

Même s'il met en relation des énoncés qui représentent des états de choses entretenant des rapports de cause à effet au niveau factuel, son rôle ne consiste pas à proprement parler à introduire une conséquence

D'ailleurs dans certains cas il n'est pas apte à les remplacer lorsque ceux-ci servent à présenter la conséquence factuelle (l'effet factuel) d'un fait exprimé dans une proposition précédente

L'impossibilité de *ainsi* dans certains enchaînements marqués pour la consécution tient au fait que sa signification fondamentale n'est pas d'introduire un effet

Il ne peut pas, par ailleurs, exprimer un mouvement inférentiel

En effet, sa spécificité tient à la fois à sa valeur sémantique (il indique la conformité à ce qui vient d'être énoncé ou à ce que l'on constate dans la situation d'énonciation) et à sa valeur anaphorique

Il ne peut pas par conséquent exprimer véritablement une relation de cause à effet qui a nécessairement une validité de différenciation

Ceci implique que *ainsi* soit le seul à ne pas pouvoir introduire l'effet dans des enchaînements tels que

*Je suis fatigué **donc** je ne travaillerai pas aujourd'hui.*

*\*Je suis fatigué **ainsi** je ne travaillerai pas aujourd'hui.*

*Il n'est pas investisseur **donc** il n'a pas besoin de l'info aujourd'hui.*

*\*Il n'est pas investisseur **ainsi** il n'a pas besoin de l'info aujourd'hui.*

### **Ainsi illustratif**

Dans ses emplois illustratifs **ainsi** a pour rôle d'introduire un cas particulier servant d'exemple ou d'illustration à l'affirmation plus générale qui vient d'être faite

On le distingue du **ainsi consécutif** dans la mesure où il ne peut pas dans ce type d'usage être remplacé par un quelconque marqueur de consécution

### **Ainsi constatif**

On retrouve dans ces emplois de **ainsi** les deux validités fondamentales qui le caractérisent

Une validité de reprise, soit contextuelle soit situationnelle

Une validité sémantique de conformité ce qui signifie que la relation établie aura également une validité d'identification

***Ainsi** tu as acheté!*

**ainsi** sert à établir un lien entre l'énoncé et la situation d'énonciation en exprimant la conformité entre ce qui est le cas en situation et l'état de choses représenté par l'énoncé

C'est-à-dire que **ainsi** réalise, exprime que la situation d'énonciation est la situation où cet état de choses *apparaît* comme réalisé tout en la désignant comme origine de l'énonciation produite

La conformité marquée par **ainsi** pourrait être également une conformité entre l'état de choses représenté dans l'énoncé et un discours antérieur que **ainsi** oblige alors à construire comme premier terme de la relation

***Ainsi** tu as soutenu ta thèse!*

### **Aussi**

Selon les grammaires traditionnelles **aussi** peut être adverbe ou conjonction

Pour ce dernier type d'emploi nous parlons de connecteur

Lorsqu'il est adverbe **aussi** peut marquer la comparaison



Il exprime alors l'identité au regard d'une certaine propriété entre deux éléments différents

*Jean est **aussi** fort que Mario.*

Il peut également marquer l'addition d'un élément à un ensemble d'autres, caractérisés par une propriété commune

*Jean a **aussi** gagné.*

On retrouve dans ces significations la trace de l'étymologie de **aussi** qui vient de *aliud* qui signifie **autre** et de *sic* qui signifie **ainsi**

**Aussi** marque à la fois l'altérité et l'identité ce qui lui permet de produire la comparaison mais ce qui lui permet également de produire la signification d'adjonction (53 xxx)

En effet, additionner des éléments c'est à la fois les poser comme différents au sens où ils sont individualisables et en même temps les poser comme semblable au regard d'une propriété commune par laquelle on les intègre dans un même ensemble

On ajoute, adjoint, additionne un élément à d'autres éléments

### **Aussi consécutif**

### **Aussi exclamatif**

## **Par conséquent**

Rappelons que **par conséquent** vient du latin *consequens* qui signifie **qui suit** et *per* qui signifie **au travers, au moyen de**

**Par conséquent** signifie, exprime donc que ce qui suit ne peut suivre que **au moyen de**, que **grâce à** ce qui précède

**Par conséquent** que l'on rapproche souvent de **donc** partage avec ce dernier la possibilité d'exprimer un raisonnement plus qu'une conséquence factuelle

Il est le marqueur privilégié pour l'expression de

*une relation inférencielle*

Mais il se distingue de **donc** par deux caractéristiques essentielles

Contrairement à **donc** c'est un marqueur totalement univoque qui indique une relation de consécution stricte

D'autre part il n'impose pas une validation consensuelle de la relation qu'il marque

Sa spécificité, sa spécialité est précisément de désigner le seul énonciateur comme valideur de la relation consécutive et de la relation prédicative p2

So rôle de marqueur de consécution stricte entraine qu'il ne peut connecter que des termes entretenant une relation de différenciation

Il ne fait en effet pas partie des instructions de

***par conséquent***

de pouvoir indiquer une reprise ou une récapitulation ainsi que le montre une impossibilité de commuter avec

***donc***

lorsque ce dernier marque une reprise ou une récapitulation

*Dans cet article qui décrit les meilleures entreprises qui titre **donc** glorieuses entreprises.*

*\*Dans cet article qui décrit les meilleures entreprises qui titre **par conséquent** glorieuses entreprises.*

La commutation avec ***par conséquent*** entraine une modification de l'effet de sens produit

Le terme que ***par conséquent*** introduit s'entend comme conséquence que l'on tire à partir d'un raisonnement tout personnel de ce qui a été énoncé antérieurement

Cela manifeste les deux caractéristiques de ***par conséquent*** lorsqu'on le compare à ***donc***: il ne peut marquer une relation d'identité entre les termes qu'il connecte et ne se situe pas du côté de la co-énonciation

En revanche, et ce fait pourrait sembler paradoxal, on peut trouver ***par conséquent*** dans des enchainement apparemment similaires à ceux dans lesquels ***donc*** indique une identité sémantico-référentielle entre deux termes

*C'est dans l'ordre économique qu'il lui faut reprendre sa vigueur, confiance, détermination, splendeur **par conséquent** son rôle.*

*Ce mot qui représente ce qu'il a de commun **par conséquent** d'impersonnel dans l'humanité.*

Si ***par conséquent*** ne peut établir une relation d'identité entre deux termes on ne voit pas comment il pourrait indiquer une équivalence sémantico-référentielle

Pourtant, apparemment, c'est bien ce dont il s'agit dans ces deux enchainements

Dans

*C'est dans l'ordre économique qu'il lui faut reprendre sa vigueur **par conséquent** son rôle.*

***par conséquent*** établit une équivalence entre les états de choses désignés par le terme *vigueur* d'une part et *rôle* d'autre part

Dans

*Ce mot qui représente ce qu'il a de commun ***par conséquent*** d'impersonnel dans l'humanité.*

il établit une équivalence entre les états de choses désignés par *commun* et *impersonnel*

La commutation avec ***donc*** est tout à fait possible dans les deux cas et c'est bien une relation d'identité que ***donc*** marquerait s'il était employé à la place de ***parce que***

Cependant si ***donc*** peut toujours prendre la place de ***parce que*** dans des enchainements de ce type l'inverse n'est pas vrai: la commutation n'est possible qu'à la seule condition d'adjoindre ***et à par conséquent*** sinon l'énoncé est irrecevable

C'est l'emploi de ***et*** qui rend possible l'enchainement alors que ***donc*** admet ***et*** mais ne l'impose pas

Cela manifeste que la relation opérée par ***donc*** n'a pas la même signification que celle opérée par ***par conséquent***

Dans les emplois de ce type ***par conséquent*** conserve sa valeur fondamentale de consécution stricte selon son sens premier c'est-à-dire comme signifiant que deux états de choses se suivent

Rappelons que ***par conséquent*** vient du latin *consequens* qui signifie ***qui suit*** et *per* qui signifie ***au travers, au moyen de***

***Par conséquent*** signifie, exprime donc que ce qui suit ne peut suivre que ***au moyen de***, que ***grâce à*** ce qui précède

A cet égard on peut préciser que ***par conséquent*** est sans doute le marqueur de consécution dont la signification est la plus proche de locutions comme

***il s'ensuit que***

***par suite***

La signification de ***et*** est quant à elle une signification d'adjonction: on ajoute un élément à une série d'éléments

Dans la combinaison

***et par conséquent***

l'élément ajouté est quelque-chose qui pour l'énonciateur découle logiquement de l'élément qui précède

On est à la fois dans la consécution mais aussi dans une forme d'équivalence puisque **et** présente le terme introduit comme appartenant à la même série que le premier

L'ensemble pourrait se gloser

*il y a x et puisqu'il y a x il s'ensuit que l'on peut également poser y parce que y appartient à la même série que x*

L'expression de l'équivalence tient davantage à **et** qu'à **par conséquent**

Plus exactement la signification d'équivalence est produite par la combinaison de **et** qui permet par sa valeur d'adjonction de construire deux termes comme appartenant à une même série et de **par conséquent** qui exprime selon la représentation que l'énonciateur se fait du monde, qu'un premier terme étant donné un second doit suivre logiquement

Ce sont ces deux termes qui sont intégrés par **et** dans une même série et donc posés comme équivalents

D'une manière générale **par conséquent** est spécialisé dans l'expression du raisonnement

Il sert essentiellement à marquer une inférence ou encore à poser la conclusion, prise en charge par le seul énonciateur, d'un mouvement discursif

*Je pense que le rapport de force n'est pas en faveur de Putin **et que par conséquent** son combat est voué à l'échec.*

*Je savais bien que je n'avais aucune ambition sociale **et que par conséquent** je ne serais jamais connu.*

*Si on enlève les armes nucléaires à longue portée il reste celles à courte portée qui peuvent venir chez nous **par conséquent***

Toutes les conséquences, conclusions, effets tirées dans un enchainement marqué par **par conséquent** le sont sous la seule responsabilité de l'énonciateur alors que **donc** engage le co-énonciateur, celui-ci étant même étendu à

*un auditoire universel*

ce qui constitue la seule différence notable entre **donc** et **parce que** dans leur emploi consécutifs.

**Par conséquent** n'ayant qu'un emploi fondamental, l'emploi strictement consécutif, ne divergeant d'avec le **donc consécutif** qu'au niveau du support de la validation de p2 et de la relation consécutive, il n'est pas nécessaire de reprendre en détail la description de cette dernière lorsqu'elle est marquée par **par conséquent**

Contrairement à **donc**, **par conséquent** ne mêle pas à la relation de consécution une relation de concomitance mais il exprime une simple relation de consécution: ce sont deux moments d'un même raisonnement qui se suivent sans que cette relation se fonde sur une relation de concomitance qui marquerait que les deux sont toujours donnés en même temps

Cette différence explique que, alors que **donc** dans son emploi consécutif présente la relation comme préexistante à l'énonciation, **par conséquent** la présente comme coextensive à l'énonciation.

**Par conséquent** indique simplement qu'il y a un raisonnement au terme duquel on produit p2 à partir de p1

## Résumé

Les cinq marqueurs de raisonnement ont en commun de marquer

*le repérage d'un terme*

par rapport à un terme antérieur

C'est le propre des marqueurs de consécution que de présenter le terme introduit comme un terme conséquent d'un terme antécédent

C'est à la fois la signification, la validité sémantique propre à chacun d'eux et le type de relation anaphorique établie avec le terme antécédent (reprise d'un élément antérieur ou repérage sans reprise) qui fonde les différentes spécialités, rôles fonctions discursives qu'ils assurent et qui confèrent à la relation consécutive les différentes nuances qu'elle peut revêtir

**Alors** marque une reprise disjonctive qui consiste à enchaîner un terme à un autre ou une validation à une autre

Dans sa fonction de marqueur de consécution il ancre la validation de la relation qu'il introduit dans la validation de la relation antérieure tout en la présentant comme originant de celle-ci

Il présente ainsi la relation de cause à effet comme une relation singulière établie entre deux relations validées en discours et la validation de p2 est prise en charge par le seul énonciateur

**Ainsi** opère quant à lui une reprise sans disjonction

Il reprend le terme antécédent et la valeur de consécution ou de démonstration qu'il confère à la relation est induite par le fait qu'en reprenant p1 dans p2 il désigne p1 comme représentant les conditions de validation de p2

Les trois autres marquent un repérage sans reprise

**Par conséquent** sert à introduire le terme conséquent d'un raisonnement ne mettant en jeu que le seul énonciateur

Il est le seul dont la seule et unique signification fondamentale soit la consécution

Cela explique qu'il n'assume qu'une seule fonction discursive à savoir l'expression d'une relation de cause à effet

**Donc** se distingue de ce dernier par le fait qu'il mêle une relation de consécution et une relation de concomitance ce qui entraîne que la relation de cause à effet établie en discours relève de la consensualité

Contrairement à **alors** il ne sert pas enchaîner une validation à une autre mais plutôt, en se fondant sur la relation de concomitance sous-jacente, à légitimer la validation d'une relation prédicative à partir du moment où une autre est posée

La relation étant ainsi présentée comme validable par tous **donc** produit un effet argumentatif plus fort que les autres connecteurs

**Aussi** a en commun avec **donc** d'exprimer le fait que la relation consécutive établie en discours repose sur un préconstruit qui relève de l'ordre des choses

Il s'en distingue en revanche par le fait qu'avec **aussi** aucun énonciateur ne peut être posé comme responsable de la relation de la relation de consécution établie et de la relation prédicative de p2

Empoyer **aussi** c'est ajouter p2 à p1 parce qu'on les sait liées par un lien logique relevant de l'ordre même des choses

L'énoncé qu'il introduit s'accompagne d'ailleurs le plus souvent de l'inversion du sujet, marque de la non prise en charge de l'assertion de p2

## Les marqueurs objectifs

Marqueurs de liens concrets

Qu'il s'agisse des systèmes corrélant intensité et consécution

*si ... que*

*tant que*

*tellement que*

*à un point tel que*

*à tel point que*

*à ce point que*

*au point que*

*si bien que*

ou des systèmes corrélant manière et consécution

*d'une telle manière que*

*d'une telle façon que*

*de telle manière que*

*de telle façon que*

*de manière que*

*de façon que*

*de telle sorte que*

ils se distinguent des marqueurs de raisonnement par le fait qu'ils ne peuvent exprimer que la consécution factuelle

C'est-à-dire qu'ils expriment l'existence d'un lien de cause à effet entre les faits auxquels se réfèrent les énoncés et ne peuvent pas être utilisés pour marquer une inférence

Quant à la locution

*tel ... que*

elle occupe une place particulière dans l'ensemble des marqueurs

Non seulement elle est susceptible de former un système corrélé dans un grand nombre de ses emplois mais elle apparaît en outre comme constituant de certains autres systèmes corrélés

*à un tel point que*

*à un point tel que*

*à tel point que*

*d'une telle manière que*

*de manière telle que*

*d'une telle façon que*

*de façon telle que*

**Tel ... que**

D'un point de vue syntaxique la locution consécutive

*tel ... que*

est analysable en deux constituants

l'adjectif qualificatif *tel*

et

la conjonction *que* introduisant la consécutive

La valeur du morphème *tel* employé hors système corrélatif employé hors système corrélatif dans la mesure où les opérations que traduit *tel ... que* sont corrélatives de la valeur générale de *tel*.

Employé seul ce morphème peut avoir deux valeurs: soit déterminant du nom, soit adjectif qualificatif

## **Les systèmes corrélatifs d'intensité et de consécution**

Un ensemble de marqueurs

*si que*

*tant que*

*tellement que*

*à un point que*

*à un tel point que*

*à un point tel que*

*à ce point que*

*à tel point que*

*au point que*

forment des systèmes qui corrélatifs l'expression de l'intensité et de la consécution ce qui vise à exprimer que l'avènement de la conséquence est conditionné par l'atteinte d'une certaine intensité

Les deux derniers connaissent également des emplois où ils n'expriment que la simple consécution, sans condition d'intensité

### **Tous ces systèmes dans tous leurs emplois**

L'emploi de l'un de ces systèmes corrélatifs



*Il aime **tellement** ce tableau **qu'**il en a fait faire une copie.*

*Elle était **si** jolie **que** je ne peux l'oublier.*

signifie que la conséquence exprimée dans la consécution p2 est présentée comme dépendant de l'intensité de la qualité ou du processus exprimé dans p1

En employant des marqueurs de ce type l'énonciateur construit sur le prédicat de p1 une propriété différentielle qui consiste dans le fait qu'une qualité ou un processus possèdent une intensité suffisante et telle qu'ils peuvent être tenus comme cause efficiente de la conséquence représentée

Leur emploi est de ce fait conditionné par la possibilité pour un élément de p1 de recevoir une détermination qualitative de type intensité

Cet élément peut être soit un verbe soit un adjectif soit un autre adverbe

Deux d'entre eux

***tellement de réalité que***

***tant de réalité que***

peuvent aussi construire une opération de détermination quantitative sur le nom de la réalité

Dans tous les cas le marqueur est analysable en deux constituants

une locution adverbiale incidente à un constituant p1, en relation de repérage cataphorique avec

***que p2***

et la conjonction

***que***

qui introduit la proposition consécutive

La locution adverbiale permet d'opérer la détermination qualitative de type intensité sur élément p1, verbe, adjectif ou adverbe.

***Incident à un verbe***

La relation de cause à effet établie par ces marqueurs est présentée comme conditionnée par l'atteinte d'une certaine intensité du processus en cause

***tellement que***

***tant que***

*à un point que*

*à un tel point que*

*à un point tel que*

*à ce point que*

*Il aime tellement ce tableau qu'il en a fait faire une copie.*

*Il aime tant ce tableau qu'il en a fait faire une copie.*

*Il aime ce tableau à un point qu'il en a fait faire une copie.*

*Il aime ce tableau à un tel point qu'il en a fait faire une copie.*

*Il aime ce tableau à un point tel qu'il en a fait faire une copie.*

*Il aime ce tableau à ce point qu'il en a fait faire une copie.*

Ces marqueurs visent à exprimer que le lien de cause à effet établi entre les faits représentés est conditionné par un accroissement quantitatif pour le processus représenté dans p1.

La valeur propre de ces marqueurs peut être manifestée par la comparaison avec

*si bien que*

qui exprime purement et simplement un rapport de consécution

*Il aime ce tableau si bien qu'il en a fait faire une copie.*

La commutation avec

*si bien que*

est possible mais à la condition que l'univers de référence n'impose pas que l'avènement de la conséquence ne soit pas subordonnée à un processus d'accroissement quantitatif

Le processus de

*aimer*

suffit à faire comprendre l'avènement de la conséquence

*faire faire une copie*

Lorsque l'univers de référence impose un processus d'accroissement quantitatif

*Il a **tellement** mangé **qu'**il a une indigestion.*

la commutation avec

***si bien que***

n'est recevable qu'à condition de représenter l'intensité au moyen d'un adverbe antéposé au verbe

*peu, moyennement, beaucoup*

*Il a **beaucoup** mangé **si bien que'**il a une indigestion.*

Ou plus adéquatement

***trop***

qui indique que l'intensité a dépassé un certain seuil au-delà duquel la conséquence advient.

*Il a **trop** mangé **si bien que'**il a une indigestion.*

Même lorsque l'un de ces systèmes corrélés peut commuter avec

***si bien que***

la commutation n'entraîne pas une synonymie

Chacun d'eux produit des effets de sens spécifiques

Ces effets de sens sont corrélatifs des opérations syntaxiques et énonciatives traduites par chacun d'eux

En produisant un énoncé comme

*Il aime **tant** ce tableau **qu'**il en a fait faire une copie.*

l'énonciateur dit qu'en deçà d'un certain seuil d'intensité pour le prédicat

*aimer-ce-tableau*

il n'y aurait pas validation de la relation consécutive entre

*aimer-ce-tableau*

et

*faire-faire-une-copie*

De même, il signifie que la relation prédicative

*faire-faire-une-copie*

n'est validée que pour un sous-ensemble d'occurrences du prédicat

*aimer-ce-tableau*

sous-ensemble défini par l'opération de détermination qualitative marquée par

***tellement que p2***

En revanche, avec un marqueur tel que

***si bien que***

la relation consécutive est présentée comme validée sans aucune condition d'intensité

Cela explique le fait que les énoncés tel que

*Il a mangé si bien qu'il a eu une indigestion.*

sont irrecevables lorsque l'univers de référence habituel ne permet pas sans condition d'intensité d'établir une relation de cause à effet entre les deux états de choses décrits dans les deux énoncés

La valeur propre des systèmes qui corrént intensité et consécution est donc d'exprimer que la relation consécutive n'est pas validée pour toute occurrence du prédicat p1 mais seulement pour un sous-ensemble d'occurrences du prédicat

Le constituant adverbial du marqueur construit cette sous-classe d'occurrences en affectant le prédicat d'une détermination qualitative de type intensité

En employant

***tellement que***

ou tout autre système corrélé l'énonciateur signifie que, même si la relation de cause à effet est possible sans condition d'intensité il n'envisage quant à lui sa validation qu'au-delà de l'atteinte d'un certain seuil d'intensité du processus en cause

Au niveau énonciatif on peut distinguer deux grands cas de figure qui correspondent à une configuration spécifique du point de vue de la linéarité de l'énoncé

Soit l'enchaînement ne réalise qu'un seul acte d'énonciation auquel cas le marqueur peut alors revêtir une forme discontinue et l'énoncé ne comporte pas de pause

*Il aime **tellement** ce tableau **qu'**il en a fait faire une copie.*

L'énonciation a pour finalité d'asserter l'intensité atteinte par un certain processus ou état, intensité qui représente la cause efficiente de la conséquence exprimée dans p2

Celà implique que, contrairement à d'autres marqueurs notamment à

*si bien que*

les systèmes corrélés ne servent pas à exprimer le lien de causalité existant entre les deux processus représentés mais bien plutôt le lien de causalité entre le degré d'intensité dont le processus p1 est affecté et la conséquence qui en découle

La relation prédicative p1 n'est pas assertée dans l'énonciation en cours mais sa validation est présentée comme préconstruite, comme relevant de la co-énonciation

Soit l'enchaînement réalise deux actes d'énonciation successifs et le marqueur ne peut alors être de forme discontinue et il est précédé d'une pause

*Il aime ce tableau **tellement qu'il en a fait faire une copie.***

*Au degré d'émotion où il était cette idée primait à **tel point que** le reste ne comptait plus.*

Dans ce cas p1 et p2 sont assertées séparément

Il y a dans un premier temps assertion de p1 puis, p1 étant posée comme assertée il y a dans un deuxième temps assertion conjointe d'une certaine intensité et de la conséquence qui en découle puisque cette intensité correspond à celle capable d'entraîner la production de la conséquence exprimée dans p2

Un de ces systèmes corrélés

*à un point **tel que***

ne connaît pas de forme discontinue

Alors qu'il est possible d'avoir

*Il aime à un **tel point** ce tableau **qu'il en a fait faire une copie.***

*Il aime à **tel point** ce tableau **qu'il en a fait faire une copie.***

*Il aime à **ce tel point** ce tableau **qu'il en a fait faire une copie.***

il est en revanche impossible d'avoir

*Il aime à un **point tel** ce tableau **qu'il en a fait faire une copie.***

Si

*à un **tel point ... que***

est peu naturel mais cependant acceptable la forme discontinue s'avère en revanche totalement impossible pour le système

***à un point tel que***

Une telle impossibilité s'explique par le fait qu'il n'existe pas d'occurrence libre de la locution adverbiale

***à tel point que***

alors que la locution

***a tel point que***

connaît une liberté d'occurrence

*Je suis fatigué à un tel point!*

*\*Je suis fatigué à un point tel!*

Le fait que

***à un point tel***

n'ait pas de liberté d'occurrence est corrélatif de l'impossibilité pour l'adjectif

***tel***

d'être postposé à un nom

*C'est un tel bordel!*

*C'est un bordel tel!*

ce qui renvoie au problème plus général de la valeur de l'adjectif en français étudiée pour

***tel que***

Bien qu'ils forment toujours un système corrélant intensité et consécution et supposent donc un verbe susceptible de recevoir une détermination qualitative de type intensité ces marqueurs peuvent cependant employés alors même que le verbe de p1 n'est pas un verbe représentant un processus graduable

Leur constituant adverbial marque dans ce cas une opération de détermination quantitative sur le verbe et expriment que la production de la conséquence est dépendante de l'itération du processus représenté par le verbe

*Tu as à ce point tiré sur la corde qu'elle s'est cassée.*

*J'ai à ce point écouté cette chanson que je peux plus la supporter.*

*Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.*

Dans tous ces enchaînements le constituant adverbial marque l'itération et fait dépendre l'avènement de la conséquence de la répétition

Cet effet de sens peut être rendu manifeste par l'insertion du verbe

*finir*

dans chacune des propositions consécutives, insertion impossible lorsqu'on remplace l'un de ces marqueurs par

*si bien que*

*Tu as tellement tiré sur la corde qu'elle s'est cassée.*

*Tu as tiré sur la corde si bien qu'elle a fini parcasser.*

La commutation avec

*si bien que*

est possible lorsque dans l'univers de référence il suffit d'une occurrence de la relation prédicative de p1 pour que la conséquence advienne: il suffit de tirer une fois sur une corde pour qu'elle casse

Mais dans ce cas l'insertion du verbe

*finir*

n'est pas possible parce que

*si bien que*

n'est pas compatible avec l'expression de l'itération

Il ne peut l'être qu'à condition de lui adjoindre un marqueur de détermination quantitative du prédicat tel que

*souvent*

qui permet de construire sur le prédicat une opération d'itération

En revanche, lorsque l'avènement de la conséquence est conditionné par l'itération, la commutation avec

*si bien que*

est impossible

*\*J'ai écouté cette chanson, si bien que je ne peux plus la supporter.*

Lorsqu'ils sont employés avec un verbe non graduable ces marqueurs corrént toujours intensité et consécution avec cette différence qu'ils traduisent alors une détermination quantitative sur le verbe, faisant dépendre l'effet d'un certain nombre d'occurrence de la relation prédicative de p1

En d'autres termes, par l'emploi de ces marqueurs avec un verbe non graduable on désigne comme cause efficiente une classe d'occurrences de la relation prédicative de p1

*J'ai à ce point écouté cette chanson que je ne peux plus la supporter.*

c'est dire qu'en deça d'un certain nombre d'occurrences de la relation prédicative p1

*je-écouter-cette-chanson*

il était possible d'avoir la validation de la relation prédicative p2

*je-supporter-la-chanson*

mais au-delà d'un certain nombre d'occurrences il y a incompatibilité avec cette validation, c'est l'effet contraire qui est entraîné

### ***Incident à un adjectif***

Dans

*tellement ... que*

*à un point ... que*

*à un tel point ... que*

*à un point tel ... que*

*à ce point ... que*

*si ... que*

le constituant adverbial peut être incident à un adjectif épithète ou attribut

*Elles présentent des caractères tellement particuliers que les comparaisons son douteuses.*

*Le goût de la compréhension est à ce point insatiable qu'il peut survivre à la vieillesse.*

*C'est grillé à tel point que c'est croquant.*

*La balance commerciale est tellement excédentaire qu'il possèdent la moitié de l'or mondial.*

*Elle était si jolie que je ne peux l'oublier.*



Le marqueur a la même valeur que celle pour le verbe à savoir qu'il corréle l'expression de l'intensité et la consécution et ce par l'intermédiaire d'une opération de détermination sur l'adjectif

La propriété véhiculée par l'adjectif se trouve alors affectée d'une détermination de type intensité et représente ainsi la cause efficiente de la conséquence exprimée en p2

L'énonciation en cours vise à asserter l'intensité de la propriété, la prédication de la propriété sur le nom étant présentée comme appartenant à la co-énonciation, ce que manifeste par différence la construction suivante

*Posons la question: quels sont les sanctions de la fraude financière? Les sanctions sont le plus souvent privées et **tellement** privées qu'elles se recouvrent du secret le plus épais.*

Dans ce contexte, question concernant les informations financières, la prédication de la propriété

*être-privées*

sur

*sanctions*

ne peut pas appartenir à la co-énonciation puisque la question concerne précisément la nature même des sanctions

Il y a donc d'abord assertion d'une propriété

*privées*

relativement à

*sanctions*

puis retour sur cette propriété pour l'affecter d'une certaine intensité

Dans ce second mouvement

***tellement***

présente l'assertion de la propriété comme relevant du préconstruit, comme ayant été accomplie par l'énonciation précédente

### ***Incident à un autre adverbe***

Dans

*si ... que*

*tellement ... que*

*Tout s'est passé si vite que je n'ai rien vu.*

*Certaines crises convulsives réagissent tellement bien qu'on les a appelées salutaires.*

l'adverbe auquel le constituant adverbial est incident marque une opération de détermination qualitative sur le prédicat et se voit lui-même affecté d'une opération de détermination qualitative

Ici encore l'énonciateur envisage qu'en deça d'un certain seuil d'intensité la relation consécutive n'aurait pas été validée

*Les événements sont tellement marquants qu'on hésite à les voir.*

Cas de

*si bien que*

La valeur d'origine de cette locution est d'exprimer que l'avènement de la conséquence est conditionné par l'atteinte, pour l'événement en cause, d'un haut degré de conformité par rapport à une attente

*Il a si bien travaillé qu'il réussira.*

Elle a maintenant perdu dans la plus grande partie de ses emplois toute valeur d'intensité

*Il travaille si bien qu'il réussira.*

En tant que système corrélé elle est analysable en trois éléments

l'adverbe

*si*

incident à l'adverbe

*bien*

et la conjonction

*que*

On a affaire à une détermination de type intensité de l'adverbe

*bien*

par

*si*

comme le montre dans certains cas la linéarité même de l'énoncé

*si bien travaillé que*

et comme le montre la commutation possible de

*si*

avec

*tellement*

*Il a tellement bien travaillé qu'il réussira.*

Bien que le morphème

*bien*

puisse marquer l'intensité ou le degré d'une qualité

*Tu es bien curieux.*

telle n'est pas sa valeur lorsqu'il est déterminé par le constituant adverbial

*si*

du système corrélé

*si ... que*

La valeur d'intensité est en effet portée uniquement par

*si*

et

*bien*

exprime quant à lui une idée de conformité comme dans les emplois du type

*il a bien travaillé*

L'adverbe

*bien*

véhicule dans ce cas un jugement de la valeur et signifie que le processus (l'événement) s'est réalisé d'une manière conforme à une attente, d'une manière conforme à une représentation que l'énonciateur se fait de ce que doit être le processus

*travailler*

pleinement réalisé selon des critères subjectifs ou collectifs de ce qui est bien ou de ce qui est mal

Dans

*Il a **si bien** travaillé **qu'**il réussira.*

L'évaluation, qui était strictement subjective en ce sens qu'elle ne présentait avec

*il a **bien** travaillé*

aucun repère externe devient pourvue d'un repère objectif, collectif.

On signifie que le procès

*travailler*

se réalise suivant un tel degré de conformité avec la manière dont il doit se réaliser que cela aboutit à la production de la conséquence exprimée dans p2

Autrement dit, l'état des choses représenté dans p1, tel qu'il est réalisé, devient adéquat à la conséquence qui en découle: le processus

*travailler*

est réalisé conformément au critère de ce qu'est

*le bien travailler*

devient adéquat à la conséquence

*réussir*

Il s'agit d'une sorte de repérage en boucle avec une identification de p1 à p2 puisqu'on marque l'adéquation de l'une à l'autre

Ainsi lorsque

***bien***

est déterminé par le système corrélé

*si ... que*

la représentation mentale par rapport à laquelle est évaluée la conformité du processus est représentée linguistiquement par la consécutive

On signifie que le processus cause se réalise suivant un degré de conformité qui le rend adéquat à la conséquence advenue, celle-ci étant construite dans le discours comme le repère de la conformité

La locution

*bien que*

simple marqueur de consécution

même quant elle a perdu toute sa valeur d'intensité se rapproche plus des systèmes corrélés en général que des connecteurs précédents dans la mesure où elle exprime la consécution factuelle

Elle construit dans le discours une relation de consécution entre les états de choses représentés dans les propositions qu'elle relie

Elle met donc en relation des contenus propositionnels et non des énonciations, y compris lorsqu'elle apparaît après une pause forte

Un certain nombre de faits empêchent de considérer effectivement cette locution comme strictement équivalente à un connecteur, c'est-à-dire à un marqueur qui ne joue aucun rôle dans la proposition qu'il introduit et qui a pour seule fonction de relier deux énoncés ou deux énonciations en exprimant le rapport qui les unit

Premier fait, qui ne relève que de l'effet de sens, dans un grand nombre d'emplois

*si bien*

ne peut commuter avec

*par conséquent*

sans que cette commutation n'induisse une modification du sens de l'enchaînement et rende même parfois les énoncés bizarres

*Il a travaillé si bien qu'il réussira.*

*Il a travaillé par conséquent il réussira.*

Le remplacement par un connecteur comme

*par conséquent*

induit une modification de la valeur de l'enchaînement en l'apparentant à un raisonnement et lui confère une valeur de conclusion, une valeur conclusive

Il met en relation l'énonciation de p1 et l'énonciation de p2 qui apparaît comme une conséquence de la validation de p1

On pourrait gloser l'enchaînement comportant

*par conséquent*

par

*il-travailler étant réalisé je peux donc penser et dire que il-réussir sera également réalisé*

En revanche avec l'emploi de

*si bien que*

c'est la validation de p2 et non son énonciation qui est présentée comme conséquence de la validation de p1

*il-travailler*

étant réalisé

*il-réussir*

sera également réalisé

Outre cette différence d'effet de sens qui ne peut fonder à elle seule le refus d'accorder à

*si bien que*

le statut syntaxique et énonciatif de connecteur, deux autres faits montrent que ce marqueur ne met pas en relation des énonciations mais bien des contenus propositionnels, à quoi vient s'ajouter le fait qu'il est difficilement acceptable dans un enchaînement inférentiel

Premier fait, ce marqueur ne peut jamais introduire un énoncé de forme interrogative ou impérative, contrairement à des connecteurs tels que

*donc*

ou

*par conséquent*

Cela signifie qu'il ne peut pas mettre en relation des actes d'énonciation

*Il fait beau par conséquent veux-tu te promener?*

*Il fait beau donc veux-tu te promener?*

*\*Il fait beau **si bien** veux-tu te promener?*

*Tu sais toujours tout **par conséquent** dis-moi quand ça va monter.*

*Tu sais toujours tout **donc** dis-moi quand ça va monter.*

*\*Tu sais toujours tout **si bien** dis-moi quand ça va monter.*

Deuxième fait: l'enchaînement de

p1 **si bien que** p2

dans un discours rapporté indirect montre également que les termes reliés par

**si bien que**

ne sont pas des actes d'énonciation mais des contenus propositionnels

*Jean travaille bien **par conséquent** il réussira.*

*Jean travaille bien **si bien qu'**il réussira.*

*Il a dit que Jean travaille bien et que **par conséquent** il réussira.*

*Il a dit que Jean travaille **si bien qu'**il réussira*

Lorsqu'un enchaînement est marqué par un connecteur comme

**par conséquent**

son enchâssement dans un discours rapporté indirect aboutit à deux propositions hiérarchiquement de même niveau, coordonnées entre elles et subordonnées au verbe

*dire*

*Jean travaille bien **par conséquent** il réussira.*

*Jean travaille bien **si bien qu'**il réussira*

*Il a dit que Jean travaillait bien et que **par conséquent** il réussirait.*

*Il a dit que Jean travaillait bien **si bien qu'**il réussira.*

*J'étais fatigué **par conséquent** je ne suis pas sorti.*

*J'étais fatigué **si bien que** je ne suis pas sorti.*

*Jean a dit qu'il était fatigué et que **par conséquent** il n'était pas sorti.*

*Jean a dit qu'il était fatigué **si bien qu'il n'est pas sorti.***

Ce que manifeste également la concordance des temps

*était sorti*

concordance imposée par la subordination aussi bien de p1 que de p2: le verbe de p2 a le même repère temporel que le verbe de p1, à savoir le moment de l'énoncé représenté par le verbe

*dire*

On pourrait gloser le discours rapporté de la manière suivante

*il a dit cela1 et cela2*

avec cela1

*qu'il était fatigué*

et cela2

*qu'il n'était pas sorti*

Ainsi

***si bien que***

qui met en relation des contenus propositionnels et non des énonciation a pour fonction d'exprimer la causalité factuelle, c'est-à-dire le lien de causalité existant entre les faits représentés dans les propositions qu'il met en relation

Il ne met pas en relation les différents moments d'un raisonnement raison pour laquelle il est difficilement acceptable pour introduire une inférence en l'absence de modalisation de p2

### ***Incident à un nom***

Les connecteurs

***tellement de ... que***

***tant de ... que***

permettent de lier des propositions

*Il y a **tellement d'eau que** ça va déborder.*

*J'ai **tant de choses à faire que** je ne sais pas où commencer.*



On pourrait évidemment considérer que

*tellement de*

peut être intégré dans la classe des prédéterminants puisqu'il est effectivement possible de faire commuter

*tellement de*

avec

*des*

sans violer aucune combinatoire syntaxique mais il faut alors restituer la valeur consécutive au moyen d'un marqueur tel que

*si bien que*

Cependant on peut constater que les enchaînements ainsi produits, s'ils sont conformes syntaxiquement ne sont en revanche pas acceptables d'un point de vue sémantico-référentiels

*\*Il y a de l'eau si bien que ça va déborder.*

*\*J'ai des choses à faire si bien que je ne sais pas où commencer.*

La commutation produit un énoncé irrecevable lorsque p1 représente un état de choses qui, eu égard à l'univers de référence habituel, n'est pas suffisant pour produire à lui seul la conséquence et donc pour faire admettre la relation consécutive établie entre les deux propositions

Les enchaînements deviennent en revanche acceptables si l'on fait commuter

*tellement de*

avec

*beaucoup de*

tout en maintenant

*si bien que*

comme marqueur de consécution

*tellement de nom que*

ou

*tant de nom que*

marquent deux opérations

Une opération de détermination quantitative (ou quantitative sur le verbe, cas où la locution adverbiale marque l'itération) et une opération de consécution puisqu'il exige une commutation avec, conjointement, un quantificateur

*beaucoup de*

et un marqueur de consécution

### **Locution ne formant un système corrélé que dans certains emplois**

Contrairement aux locutions précédemment analysées, celles-ci, dans certains emplois sont compatibles avec des prédicats ne comportant aucun élément susceptible de recevoir une détermination qualitative de type intensité

Ils sont dans ce dernier cas assimilables à de simples marqueurs de consécution

xxx

La non corrélation entre intensité et consécution est rendue manifeste par l'irrecevabilité sur le plan sémantico-référentiel de la commutation avec

*tellement que*

Le marqueur n'est pas analysable en une locution adverbiale d'intensité et peut d'ailleurs dans chaque cas commuter avec

*en sorte que*

qui ne forme pas un système corrélé, commutation qui est impossible lorsque l'avènement de la conséquence est dépendant d'une certaine intensité

*Il a mangé à tel point qu'il a eu une indigestion.*

*\*Il a mangé en sorte qu'il a eu une indigestion.*

D'un point de vue syntaxique, en l'absence d'un contexte favorable, élément de p1 susceptible de recevoir une détermination qualitative de type intensité, le constituant adverbial de ces marqueurs n'est pas actualisé

Ils ne peuvent dans ce cas être de forme discontinue

Cela correspond d'un point de vue sémantico-référentiel au fait que la conséquence n'est pas présentée comme dépendante d'une certaine intensité

*au point que*

connaît une variante

***au point de***

lorsqu'il y a cohérence des sujets de p1 et de p2

Mais cette variante n'est pas obligatoire

*Elle en était jalouse **au point qu'**elle le détacha de ses parents.*

*Elle en était jalouse **au point de** le détacher de ses parents.*

Ces deux marqueurs, qui peuvent cependant dans d'autres emplois corrélés intensité et consécution admettent donc deux grands modes de fonctionnement

***Premier mode de fonctionnement***

Ils sont à la fois marqueurs d'intensité et de consécution et commutent alors avec les marqueurs formant un système corrélé

D'un point de vue énonciatif, on peut, comme pour les précédents marqueurs distinguer deux cas

Soit l'enchaînement correspond à l'accomplissement d'un seul acte d'énonciation et l'énonciation en cours vis alors uniquement à asserter un degré d'intensité et la conséquence qui en découle

Le marqueur

***à tel point que***

peut dans ce cas revêtir une forme discontinue, forme en revanche impossible pour

***au point que***

Soit l'enchaînement est marqué par une pause et correspond alors à deux actes d'énonciation successifs.

Il y a d'abord validation de p1 puis retour sur p1 pour affecter le prédicat d'une opération de détermination

C'est ce que manifeste clairement

*En 2022 deux banques sont reconnues en faillite l'une d'elle **à tel point qu'**elle a dû fermer.*

*Il perdait la notion du temps **au point qu'**il lui arrivait de tomber.*

Le retour de la relation prédicative de p1 pour affecter le prédicat d'une certaine intensité peut être rendu explicite par une opération de reprise au moyen d'un démonstratif

*Il y avait du bruit. C'était **au point** qu'on ne s'entendait plus parler.*

Dans ce cas il y a d'abord validation de p1 puis anaphorisation de p1 par

*ce*

et, en un même mouvement assertion de l'intensité et de la conséquence

En revanche lorsque la conséquence n'est pas subordonnée à une condition d'intensité pour le processus en cause

*Jean entendit le bruit à **tel point** qu'il allait descendre.*

la reprise de p1 par un démonstratif n'est pas *possible* puisque cette reprise, combinée à

*au point que*

équivalait à affecter le prédicat de p1 d'une détermination de type intensité

### *Deuxième type de fonctionnement*

Le marqueur ne peut être dissocié en ses constituants car aucun constituant de l'énoncé n'est susceptible d'être affecté d'une détermination exprimant l'intensité

Il relie dans tous les cas les deux relations prédicatives tout en produisant un effet de renforcement que ne produiraient pas des marqueurs tels que

*si bien que*

ou

*en sorte que*

*Autant dire que le risque ne l'a jamais préoccupé. A **tel point** qu'il ne contrôle plus rien.*

*C'est la première fois qu'on utilise ces instruments à **tel point** qu'on ne sait pas faire.*

*C'était l'homme mystère de l'affaire **au point** qu'on pouvait penser que c'était un groupe.*

Bien qu'ils ne forment pas un système corrélé, on peut penser qu'ils conservent trace, sur le plan sémantique, des constituants qui les composent

C'est ce qui pourrait expliquer l'effet de renforcement que produit leur emploi, effet de sens qui peut être manifesté par contraste avec un marqueur ne formant pas un système corrélé  
comme

*si bien que*

dans

*Autant dire que le risque ne l'a jamais préoccupé. A **tel point** qu'il ne contrôle plus rien.*

*\*Autant dire que le risque ne l'a jamais préoccupé. **Si bien** qu'il ne contrôle plus rien.*

ou

*C'est la première fois qu'on utilise ces instruments à **tel point** qu'on ne sait pas faire.*

*\*C'est la première fois qu'on utilise ces instruments **si bien** qu'on ne sait pas faire.*

Dans le premier cas

**à tel point que**

ne peut corrélérer l'expression de l'intensité et de la consécution car un état de choses non réalité  
ne peut être affecté d'une intensité

La commutation avec

**si bien que**

rend l'énoncé bizarre: le lien logique entre p1 et p2 devient peu évident.

L'emploi de

**a tel point que**

produit un renforcement sur le plan argumentatif du fait que le marqueur conserve trace du  
sémantisme de

**point**

et peut exprimer ainsi le haut degré de contingence du lien de causalité établi par l'état de  
choses représenté en p1 et celui représenté en p2

Employer un marqueur de ce type revient à signifier que l'occurrence factuelle du processus  
cause est de nature telle qu'elle seule permet de comprendre l'avènement de la conséquence  
factuelle.

Le marqueur sert d'une certaine manière à renforcer l'assertion de p1 en jouant  
rétroactivement une fonction emphatique sur p1

Il reste à expliquer pourquoi

**à tel point que**

et

*au point que*

ne forment pas un système corrélé dans tous leurs emplois contrairement à

*à un tel point que*

et

*à ce point que*

Cette différence de comportement est à rapprocher du fait que

*à tel point que*

et

*à ce point*

ont, en tant que locutions adverbiales, une liberté d'occurrence alors qu'il n'existe pas d'occurrence libre pour

*à tel point*

et

*au point*

La possibilité d'une liberté d'occurrence pour les premières explique que leur valeur syntaxique et sémantique soient toujours actualisées lorsqu'elles composent avec

*que*

un marqueur de consécution et que les systèmes

*à un tel point que*

et

*à ce point que*

ne peuvent être employés que si un constituant de p1 est susceptible de recevoir une détermination de type intensité.

En revanche

*au point de*

et

*à tel point*

ne constituant pas des locutions adverbiales autonomes, seul un contexte favorable (élément de p1 susceptible de recevoir une détermination de type intensité) peut les actualiser comme constituant adverbial dans les marqueurs

*à tel point que*

et

*au point que*

sinon ces deux marqueurs expriment purement et simplement la consécution

### **Résumé**

La combinaison d'une locution adverbiale

*tellement*

celle comportant le nominal

*point*

*tant*

et

*si*

et de

*que*

comme d'ailleurs la combinaison de

*tel*

et de

*que*

est un bel exemple de l'économie que peut permettre la langue dans sa fonction de représentation du monde

Les systèmes corrélés suffisent en effet à eux seuls à marquer des opérations qui nécessitent sinon chacune un marqueur spécifique

*Il a énormément mangé si bien qu'il a eu une indigestion*

Ils sont dissociables en leurs constituants et assurent ainsi par leur constituant adverbial la fonction syntaxique et sémantique de l'adverbe, qui marque une opération de détermination qualitative ou quantitative selon les cas, en même temps qu'ils marquent une opération de consécution

Une telle corrélation renvoie d'un point de vue sémantico-référentiel au fait que l'intensité représentée par le constituant adverbial a atteint un seuil au-delà duquel l'accroissement quantitatif produit un changement qualitatif, c'est-à-dire qu'un nouvel état des choses peut advenir, la conséquence

L'opération de détermination marquée par le constituant adverbial permet de sélectionner une zone d'intensité ou un degré d'intensité particulier, celle pour laquelle la conséquence se produit

Autrement dit, cette opération de détermination permet de construire une propriété différentielle pour le prédicat p1 ce qui revient à sélectionner une sous-classe d'occurrences du domaine associé à l'élément auquel le constituant adverbial est incident

Le trait définitoire de cette sous-classe consiste en une certaine propriété, à savoir posséder une intensité suffisante pour que la conséquence exprimée advienne

Employer un système corrélant intensité et consécution c'est signifier que la relation consécutive ne peut être considérée comme validée que pour la sous-classe des occurrences de la relation prédicative de p1 et donc signifier qu'en l'absence de la détermination qualitative construite sur p1 la relation consécutive n'aurait pas été validée

Les systèmes corrélés marquent donc une relation de consécution en présentant l'intensité qu'ils expriment comme cause efficiente d'un processus

Certaines de ces locutions peuvent en outre fonctionner comme de simples marqueurs de consécution

*à tel point que*

*au point que*

Elles ne sont alors plus dissociables en leurs composants, aucun constituant de p1 n'étant susceptible d'être affecté d'un marqueur d'intensité et elles mettent en relation les deux relations prédicatives, exprimant toujours la consécution factuelle

Mais, trace du sémantisme attaché à

*point*

elles produisent cependant un effet de renforcement

Si elles ne marquent pas dans ce cas l'intensité d'une quantité elles expriment en revanche le haut degré de contingence de la relation: il fallait un processus de la nature de celui de p1 pour que la conséquence se produise



Il s'agirait en quelque sorte d'un renforcement rétroactif de la relation prédicative antérieure

## Les systèmes corrélant manière et consécution

Les marqueurs susceptibles de former un système corrélant manière et consécution sont des locutions dont l'un des constituants est un lexème qui évoque l'idée de manière

Il s'agit des locutions

*d'une telle manière que*

*d'une telle façon que*

*d'une manière telle que*

*d'une façon telle que*

*de telle manière que*

*de telle façon que*

*de manière telle que*

*de façon telle que*

*de manière que*

*de façon que*

*de telle sorte que*

Certains corrént manière et consécution dans tous leurs emplois et les autres supposent un contexte favorable pour l'actualisation de la valeur sémantique des lexèmes

*manière*

*façon*

*sorte*

Il faut encore ajouter les cas de

*en sorte que*

et

*de sorte que*

qui, par la présence du lexème

*sorte*

sont généralement considérés comme équivalents aux marqueurs précédents alors qu'en réalité il s'en distinguent puisqu'ils ne corrént jamais manière et consécution

### **Locution exprimant la manière dans tous leurs emplois**

Ces locutions comportent l'adjectif

*telle*

combiné aux lexèmes

*manière*

et

*façon*

le verbe de la proposition consécutive étant à l'indicatif

Le mode verbal de p2, indicatif ou subjonctif permet de distinguer consécution et finalité lorsque ces relations empruntent pour s'exprimer les mêmes marqueurs

Qu'elles comportent ou non un prédéterminant, que l'adjectif *telle* soit antéposé ou postposé à *manière* ou *façon*, elles sont sémantiquement équivalentes

Les locutions comportant un prédéterminant

*d'une manière telle que*

*d'une façon telle que*

*d'une telle manière que*

*d'une manière telle que*

sont beaucoup moins usitées que

*de telle manière que*

*de telle façon que*

qui, plus concises, se sont en fait imposées

*Il s'est conduit d'une manière telle qu'on l'a renvoyé.*

*Il ne cessait de crier **de telle façon que** je sentais ma peur monter.*

*Le professeur m'a dit qu'il posait les questions **de façon qu'**ils ne pouvaient répondre.*

*Vous agissez **de telle manière que** vous mécontentez tout le monde.*

La spécialité de ces expressions par rapport aux autres susceptibles de corréler manière et consécution

***de manière que***

***de façon que***

***de telle sorte que***

consistent dans le fait qu'elles expriment la consécutions en faisant dépendre

*dans tous leur emplois*

l'avènement de la conséquence d'un mode particulier de réalisation du procès cause exprimé dans la principale p1

Elles sont toujours analysables en deux constituants

*une locution adverbiale de manière*

incidente au

*verbe de la proposition antérieure*

et

*la conjonction **que***

introduisant

*la consécutive*

Elles ne peuvent donc être employées que si le verbe de p1 est susceptible de recevoir une détermination adverbiale de manière qui représente les conditions de production de la conséquence

*\*On avait éteint la lumière **d'une telle manière qu'**on ne pouvait être vus.*

Qu'elles soient toujours analysables en deux constituants contrairement aux locutions des deux autres groupes s'explique par l'emploi conjugué d'un substantif exprimant l'idée de manière et de l'adjectif *tel* incident à ce substantif

Celui-ci joue en effet exactement le même rôle que celui qu'il joue lorsqu'il compose le système

*tel que*

Il marque, combiné à

*manière* ou *façon*

une opération de détermination cataphorique de prédicat de p1 par qp2

sauf le cas de *tel* antéposé où la relation peut alors être de type anaphorique ou cataphorique et, ce faisant, il construit une occurrence particulière du processus en cause, celle qui permet l'avènement de la conséquence

Dans

*Il ne cessait de crier de telle façon que je sentais ma peur monter.*

C'est une manière particulière de crier qui entraîne comme conséquence une émotion de peur

Autrement dit c'est un mode particulier de réalisation du processus

*crier*

qui entraîne que la consécutive

*je-me-sentir-avoir-peur*

est validée

## **Locution ne marquant la manière que dans certains de leurs emplois**

*Emplois corrélant manière et consécution*

*Emplois exprimant seulement la consécution*

*Locutions n'exprimant pas la manière*

Les deux locutions

*en sorte que*

*de sorte que*

la seconde est une des locutions les plus employées avec la locution

*si bien que*

pour marquer la consécution factuelle non corrélée à la manière

Ces deux locutions ne forment jamais de système corrélé et n'expriment donc jamais la manière

*Ils sont disposés de telle sorte que tout le monde peut voir.*

*\*Ils sont disposés de sorte que tout le monde peut voir.*

*\*Ils sont disposés en sorte que tout le monde peut voir.*

Les deux derniers énoncés sont irrecevables car le verbe de p1 exige une détermination adverbiale de manière

Ils mettent simplement en relation p1 et p2 en exprimant le rapport logique de cause à effet qui les unit

Les marqueurs

*de telle sorte que*

et

*de sorte que*

sont mutuellement commutables dans tous leurs emplois et sont également commutables dans tous leurs emplois avec

*si bien que*

L'effacement du sémantisme lié à

*sorte*

ou ce qui revient au même sa non actualisation en l'absence de l'adjectif

*tel*

rend impossible leur analyse en une locution adverbiale de manière suivie de

*que*

Ils peuvent être précédés d'une pause, faible ou forte, de même qu'ils peuvent être employés en l'absence de toute pause entre p1 et p2

4 exemples p. 99

Bien qu'ils ne forment jamais de système corrélé et bien que le statut syntaxique de

*sorte*

soit effacé, il n'en demeure pas moins que ces deux marqueurs gardent trace de leurs  
constituants

En effet par le pronom anaphorique

*en*

pour l'un, et la préposition

*de*

qui indique l'origine pour l'autre, ils assurent le relais thématique de p1 dans p2 et marquent  
ainsi que p2 s'origine dans p1

Ils établissent un rapport de cause à effet entre les états de choses représentés dans les  
relations prédicatives que construit l'énonciation en cours

Ils marquent que c'est cet état de choses représenté dans p1 qui produit la conséquence  
représentée dans p2 et expriment donc une causalité factuelle purement contingente

## **Résumé**

Malgré la présence dans tous ces marqueurs d'un lexème dont le sémantisme comporte l'idée  
de manière, la relation de consécution qu'ils établissent ne dépend pas toujours de la manière  
dont se réalise le procès cause

On peut établir une répartition en trois groupes

**Les locutions qui forment toujours un système corrélé**

**Les locutions qui forment un système corrélé dans certains cas**

**Les locutions qui marquent uniquement la consécution**

# Tournures

## Consécution et finalité

C'est un fait que la finalité s'exprime à l'aide de nombreuses locutions qui marquent également la consécution

Ces locutions sont mêmes présentées par nombre de grammaires comme marquant originellement la consécution

Ces locutions sont employées chaque fois que

*le but à atteindre*

est considéré comme devant être atteint si l'action ou l'état prend un certain caractère

Les locutions marquant la manière interviennent aussi dans

*l'expression des intentions*

Il apparaît donc que les locutions qui comportent dans leur sémantisme l'idée de manière sont aptes à exprimer aussi bien la consécution que la finalité

D'ailleurs la proximité de la finalité et de la consécution constitue en fait une source de confusions possibles

Il s'agit donc de bien comprendre ce qui rassemble consécution et finalité ainsi que manière, consécution et finalité puisque les locutions communes aux deux rapports forment des systèmes corrélés avec l'expression de la manière

Il s'agit aussi de comprendre ce qui permet de faire la distinction entre consécution et finalité lorsqu'elles empruntent justement les mêmes marqueurs

Cause, conséquence et finalité sont étroitement liées les unes aux autres et cela non seulement dans leur expression linguistique mais aussi dans les faits

On peut dire que, selon la représentation commune, collective, dans le monde physique tout fait qui advient est produit par un autre fait, l'un est cause, l'autre effet

Dans le monde humain, vivant, raison et volonté font que certaines actions sont produites en vue d'une fin, qu'elles ont des motifs, des mobiles, des raisons etc.

C'est ainsi que pour parler des causes la langue permet des termes spécifiques

On parle de

*cause efficiente*

pour une causalité inscrite dans les faits, qu'elle soit de l'ordre du nécessaire ou du contingent  
et de

*cause finale*

pour ce qui a trait à l'acte volontaire, à l'humain, au vivant donc

Cause finale, fin et but sont diverses dénominations d'une même idée, la cause finale étant le  
but, ce en vue de quoi est produite une action

Mais cette cause finale peut aussi être comprise non plus d'un point de vue antérieur à sa  
réalisation, autrement dit comme motif ou mobile, comme cause *par* ou *pour* laquelle on agit  
mais d'un point de vue postérieur à sa réalisation, c'est-à-dire comme effet advenu

Ceci fait que la cause finale, celle pour laquelle on agit, se trouve précisément être l'état de  
choses que l'on veut voir advenir, la conséquence intentionnelle, voulue, d'une action qui joue  
à cet égard le rôle de cause

La santé peut être la cause finale de la promenade, raison pour laquelle l'action promenade est  
entreprise

Si l'on convient qu'elle peut également être une conséquence possible de la promenade elle  
peut alors en être la conséquence voulue, la conséquence dont la cause efficiente est la  
promenade

La cause finale participe donc de deux formes de causalité

A l'intentionnalité s'ajoute la causalité efficiente, la causalité inscrite dans les faits, car la  
volonté humaine serait vaine et son action inefficace si elle ne se subordonnait pas à la  
causalité factuelle

Elle est, si elle veut aboutir, obligée de se soumettre à l'ordre du monde

Autrement dit la conséquence voulue ne peut être réalisée que moyennant des conditions  
d'ordre physique

Il ne sert à rien de viser la santé comme cause finale en choisissant comme cause efficiente  
l'intempérance

Que la finalité s'inscrive d'abord dans la causalité factuelle explique que certaines locutions  
puissent servir aussi bien à représenter la finalité que la consécution

*Il est difficile d'agir avec douceur et de telle manière qu'on ne puisse rien se reprocher.*

*Il faut que le portefeuille soit ajusté de telle façon que chaque secteur soit représenté.*

*Un escalier conduit aux chambres de telle façon que les apartés y soient impossibles.*

*Tout était disposé de façon que aucun ne puisse entrer sur le marché.*



*Le filtre fut instauré **de manière que** rien ne puisse fuiter.*

*Il proposait les investissements **de manière à ce que** tous puissent y toucher.*

*Il avait été élevé **de manière à ce que** toutes ses idées puissent se développer.*

Dans ces exemples, le rapport entre les propositions est effectivement marqué par les mêmes expressions que celles servant à marquer la consécution mais l'état de choses représenté dans la subordonnée est présenté non pas comme simple conséquence mais comme conséquence intentionnelle, effet de sens construit par le subjonctif

On peut remarquer que la finalité emploie des locutions comme

***de manière à***

***de façon à***

***de manière à ce que***

***de façon à ce que***

qui sont des variantes de

***de manière que***

***de façon que***

Cependant si ces deux derniers marqueurs peuvent servir soit à l'expression de la finalité soit à l'expression de la consécution, il semble que

***de manière à***

***de façon à***

qui s'emploient lorsque la coréférence des sujets permet la transformation infinitive, soient exclusivement réservées à l'expression de la finalité

Cela est d'ailleurs à rapprocher du fait qu'elles soient formées à l'imitation de

***de manière à ce que***

***de façon à ce que***

dont tout le monde s'accorde à dire qu'elles sont formées à l'imitation de

***de manière à***

***de façon à***

marquent toujours et exclusivement la finalité

Leur succès est dû au fait qu'elles permettent de lever toute ambiguïté entre finalité et consécution lorsque la forme verbale ne permet pas de distinguer entre les deux comme c'est le cas pour les verbes du premier groupe

Quand aux locutions comportant un prédéterminant elles se rencontrent rarement dans le cas de l'expression de la finalité et sont même impossible lorsque

*telle*

est antéposé

*de telle façon que*

*de telle manière que*

ou

*de façon telle que*

*de manière telle que*

ainsi que

*de telle sorte que*

sont en revanche courantes pour marquer la finalité, faisant dépendre la conséquence intentionnelle de la manière, également intentionnelle, dont est réalisé le procès exprimé par le verbe de p1 et représentant le processus cause

Le caractère intentionnel de la conséquence et donc le rapport de finalité entre les propositions est marqué par la présence dans la subordonnée du *subjonctif* qui est essentiellement modal et permet de construire un point de vue subjectif distinguant ainsi la conséquence visée de la conséquence factuelle

*Le filtre était fait de manière que le capital arrivait goutte à goutte.*

*Le filtre était fait de manière que le capital arrivât goutte à goutte.*

*Il a éteint la lampe de telle sorte qu'on ne peut le voir.*

*Il a éteint la lampe de telle sorte qu'on ne puisse le voir.*

*Il parle de façon que tout le monde peut comprendre.*

*Il parle de façon que tout le monde puisse comprendre.*

Seule la présence du **subjonctif** marque la différence entre la conséquence voulue et la conséquence de fait

Mode de la subjectivité le subjonctif construit l'agent du procès p1 en support de visée, source de l'intentionnalité inhérente aussi bien à la réalisation du processus cause qu'à celui de la conséquence pour les seconds énoncés

Cette instance subjective est en même temps la source du point de vue présenté dans l'énoncé

La différence entre la consécution et la finalité induite par la différence entre le mode indicatif et le mode subjonctif correspond en effet à un choix différent du point de vue à partir duquel le monde est représenté

Le point de vue est celui de l'énonciateur dans la consécution et celui de l'agent du procès de p1 dans les finales

Le mode indicatif, caractéristique de la relation consécutive étant le mode de l'actualisé, la cause et la conséquence sont nécessairement posées comme atteintes

Puisque la conséquence est présentée comme actualisée par l'intermédiaire de l'indicatif, la réalisation de la conséquence devient le repère à partir duquel la succession cause-conséquence est vue

Tout est présenté comme si l'énonciateur embrassait d'un seul regard la chaîne des causalités

La suite cause-conséquence est présentée de l'extérieur, comme une donnée objective constatable dans son expérience de sujet percevant et pensant

Ainsi dans la relation consécutive l'indicatif construit le point de vue d'un énonciateur que l'on pourrait qualifier de **omniscient** comme un génie qui connaissant l'état du monde à un moment donné pourrait prévoir l'état du monde à un moment ultérieur donné

C'est finalement la description même du déterminisme qui caractérise la relation consécutive

Un énoncé au futur ne change évidemment rien à la description: le repère du point de vue étant différent du repère de l'énonciation, la conséquence est vue comme une certitude à venir, comme validable dans le futur

Le repère du point de vue est celui de l'avènement de la conséquence qui est présenté par le futur comme devant se réaliser à un moment postérieur au présent de l'énonciation

Dans la relation exprimant la finalité, la source du point de vue est l'agent du procès de p1 qui peut être soit le sujet dans l'énoncé comme dans

*Il a éteint la lampe de telle sorte qu'on ne peut le voir.*

*Il a éteint la lampe de telle sorte qu'on ne puisse le voir.*

*Il parle de façon que tout le monde peut comprendre.*

*Il parle **de façon que** tout le monde puisse comprendre.*

soit le complément d'agent non exprimé comme dans

*Le filtre était fait **de manière que** le capital arrivait goutte à goutte.*

*Le filtre était fait **de manière que** le capital arrivât goutte à goutte.*

Pour reprendre la même image que précédemment, il y a bien toujours un énonciateur omniscient mais celui-ci adopte le point de vue de l'agent du procès p1

Quel que soit le moment où les processus cause et conséquence sont réalisés, le procès de p2 est exprimé par le subjonctif comme n'étant pas atteint mais comme visé

Il est en fait présenté comme non-actualisé par rapport au moment choisi comme repère, celui de la réalisation intentionnelle du processus cause

Autrement dit, le procès de p2 est vu en fonction du procès de p1 et antérieurement à une réalisation qui produirait ses effets

C'est-à-dire que le processus exprimé dans p2 est considéré du point de vue du processus qui l'engendre intentionnellement et non de celui de sa réalisation

Il ne peut être vu comme actualisé mais, en tant que conséquence intentionnelle comme seulement visé

C'est ce que marque le subjonctif

Il est non seulement le mode de la subjectivité mais aussi celui du possible et du virtuel

L'emploi du subjonctif signifie que l'énonciateur ne prend pas en compte le fait que p2 a pu effectivement être réalisé (cas des énoncés au passé) ou qu'il est en cours de réalisation (cas des énoncés au présent) ou qu'il sera effectivement réalisé dans le futur (cas des énoncés au futur)

Le subjonctif signale que l'énonciateur adopte un point de vue correspondant à une focalisation sur l'agent du procès p1 qui est institué en support de visée, en source du point de vue exprimé dans l'énoncé

C'est le fait que le subjonctif crée un point de vue subjectif, un support de visée, qui explique que contrairement à ce qui se passe pour l'expression de la consécution, la place de l'adjectif

*telle*

n'est pas indifférente lorsque la locution comporte un prédéterminant

*Il avance ses idées **d'une manière telle** qu'ils peuvent les comprendre.*

*Il avance ses idées **d'une telle manière** qu'ils peuvent les comprendre.*

*Il avance ses idées d'une manière telle qu'ils puissent les comprendre.*

*Il avance ses idées d'une telle manière telle qu'ils puissent les comprendre.*

\* *Il avance ses idées d'une telle manière qu'ils puissent les comprendre.*

Comme le montre

\* *Il avance ses idées d'une telle manière qu'ils puissent les comprendre.*

*telle*

ne peut pas être antéposé à

*une manière*

*une façon*

lorsqu'il s'agit d'exprimer la finalité

Rappelons que dans les locutions

*d'une telle manière que*

*d'une manière telle que*

le prédéterminant permet d'actualiser le statut syntaxique de nom de

*manière*

et

*façon*

Le problème de l'inacceptabilité de l'antéposition de

*telle*

avec une finale ressortit donc au problème général de

*tel*

de la valeur de l'adjectif selon qu'il est antéposé ou postposé au nom

On a vu que l'antéposition correspond au cas où l'adjectif exprime une propriété qui est associée au nom au niveau même de la notion

*la blanche hermine*

et que la postposition correspond à la détermination d'une sous-classe d'occurrences de la notion associée au nom

*les violettes blanches*

On a vu d'autre part que

*tel*

dans le système corrélé

*tel que*

constitue une pure disponibilité et marque une détermination du nom par l'intermédiaire d'une opération de repérage cataphorique avec la subordonnée

Dans l'énoncé

*Il avance ses idées d'une manière telle qu'ils puissent les comprendre.*

la propriété différentielle construite sur

*la manière*

par

*telle que p2 + subjonctif*

consiste dans le fait de posséder la qualité qui permette à la visée d'aboutir: les idées sont avancées d'une manière particulière, celle qui permet que la fin visée, à savoir le fait qu'ils puissent les comprendre, soit atteinte

Si la propriété différentielle est présentée comme celle qui permet à la visée d'aboutir, elle suppose la mise en oeuvre d'un mode particulier d'agir qui permette effectivement d'atteindre la fin visée

Elle ne peut alors être vue comme une propriété inhérente au réel comme une qualité essentielle puisqu'elle est présentée du point de vue du support de la visée, comme la propriété qui convient pour produire la conséquence voulue

Or l'antéposition impose de comprendre la propriété exprimée comme une propriété inhérente au réel, ce qui est incompatible avec l'expression de la visée qui suppose que soit mis en oeuvre un processus spécifique à l'atteinte de la fin visée

Même si la finalité doit se soumettre à l'ordre des choses et respecter les propriétés inhérentes aux choses pour aboutir, lorsque la langue représente une telle relation il présente la manière dont se réalise le procès de p1 comme déterminée intentionnellement par le support de la visée et non comme une propriété inhérente au réel

L'impossibilité de l'antéposition de

*telle*

devient de ce fait compréhensible dans un contexte où le prédéterminant actualise son statut d'adjectif et où par conséquent l'antéposition impose de comprendre la détermination apportée comme une qualité essentielle

La place de

*telle*

est en revanche indifférente lorsqu'il s'agit d'exprimer une relation consécutive

Dans la relation consécutive la propriété différentielle construite par

*telle*

sur

*manière* ou *façon*

correspond à la propriété capable de produire la conséquence représentée dans p2

On exprime par la relation consécutive qu'il est dans la nature même du processus représenté dans p1 tel qu'il est réalisé (se réalise ou se réalisera) de produire la conséquence factuelle décrite dans p2

Il s'agit donc d'une propriété qui est vue comme inhérente au processus causal lui-même

L'emploi de l'indicatif qui est le mode de l'actualisé et du constat permet précisément de présenter la détermination apportée par

*de telle manière*

sur le prédicat p1 comme une propriété actualisée dans les faits

En d'autres termes, puisque la conséquence est présentée par l'indicatif comme atteinte, cette propriété est nécessairement vue comme étant du côté des faits eux-mêmes, comme effective dans le réel et donc inhérente au réel

Ainsi s'explique le fait que l'entéposition de

*telle*

ne pose aucun problème dans le cas de la relation consécutive

Cette contrainte sur la position de

*telle*

manifeste sous une autre forme que celle du mode verbal indicatif ou subjonctif le fait que consécution et finalité se distinguent fondamentalement par le caractère intentionnel ou on intentionnel de la conséquence produite

Si là est la différence fondamentale cela signifie aussi que la finalités ressorti comme déjà mentionné du même type de déterminisme que la relation de cause à conséquence

Il s'agit simplement dans le cas de la finalité de mettre en oeuvre intentionnellement au processus pour obtenir une fin visée

Autrement dit on a affaire aux mêmes chaînes causales la seule différence étant que la fin suppose, en même temps que l'existence d'un déterminisme, la connaissance de celui-ci et l'intervention de la volonté

D'un point de vue factuel en effet toute visée, si elle veut être atteinte, doit nécessairement se soumettre à l'ordre du monde

On peut donc reconnaître ici une première analogie entre finalité et consécution qui permet de comprendre pourquoi ces deux rapports logiques peuvent emprunter les mêmes marqueurs pour s'exprimer

Par ailleurs, seconde analogie, en restant toujours au niveau factuel, certains faits, certaines actions, supposent, pour produire un effet non seulement un mode particulier d'agir mais aussi un mode particulier de réalisation du processus en cause

Le processus représenté par le verbe

*manger*

correspond à un processus susceptible de connaître différents modes de réalisation

On peut manger peu, beaucoup, lentement, vite, etc.

Il est évident que dans ce type de cas, le processus causal à mettre en oeuvre ne sera pas le même selon l'effet recherché puisque l'effet produit sera différent selon le mode de réalisation effectif, grossir ou maigrir

D'autres processus au contraire ne sont pas susceptible de se réaliser suivant différents modes et dans ce cas leur déroulement seul suffit à produire un effet

*éteindre*

exprime un processus qui ne peut pas se dérouler de différentes manières

Il suffit donc d'éteindre la lumière pour ne pas être vu

Mais dans tous les cas, quel que soit le type de processus mis en oeuvre, atteindre une certaine fin suppose nécessairement un mode particulier d'agir, adéquat à la fin visée



Ce détour par les faits vise à rendre compte du fait qu'au niveau linguistique, finalité et consécution peuvent emprunter les mêmes marqueurs et que de tous les marqueurs de consécution seuls ceux qui sont susceptibles de corrélent manière et consécution sont communs à l'expression de la finalité et à celle de la conséquence

En effet, l'intentionnalité de la conséquence suppose nécessairement l'intentionnalité de la cause

Il faut agir d'une certaine manière pour obtenir l'effet visé

Si x veut que y comprenne ses idées il lui faut les exprimer d'une certaine manière

Si x veut ne pas être vu il lui faut agir d'une certaine manière

Que la conséquence intentionnelle soit ou non dépendante d'un mode particulier de réalisation du procès cause elle est de toute façon et d'un point de vue général dépendante d'un mode d'agir particulier, mis en oeuvre intentionnellement

Il y a par conséquent une évidente affinité entre finalité et manière

Plus précisément l'expression même de la finalité présuppose nécessairement que soit mise en oeuvre une manière particulière d'agir

Que l'expression de la finalité présuppose l'expression de la manière peut être mis en évidence par le fait que la commutation d'un marqueur corrélant manière et finalité avec

*afin que*

qui ne comporte pas de lexème exprimant la manière ne produit pas de variation de sens aussi radicale que la commutation d'un marqueur corrélant manière et consécution avec

*si bien que*

*Il présentait ses idées **de façon** qu'ils pouvaient les comprendre.*

*\*Il présentait ses idées **si bien** qu'ils pouvaient les comprendre.*

*Il présentait ses idées **de façon à ce** qu'ils puissent les comprendre.*

*Il présentait ses idées **afin** qu'ils puissent les comprendre.*

La commutation avec

*si bien que*

est irrecevable parce que le processus exprimé par le verbe de p1 est susceptible de connaître différents modes de réalisation et que parmi tous ces modes seuls quelques-uns peuvent produire la conséquence exprimée en p2

Il faut donc construire sur le prédicat p1 la propriété différentielle qui permette de comprendre l'avènement de la conséquence exprimée

Si la commutation avec

*afin que*

ne produit en revanche pas de modification notable de sens c'est précisément parce que la conséquence intentionnelle pour être atteinte suppose nécessairement un mode particulier de réalisation du processus cause

Si bien que lorsque le processus cause est susceptible de connaître plusieurs modes de réalisation comme dans l'exemple

*afin que*

qui exprime l'intentionnalité exprime donc que, puisque le processus réalisé l'est en vue d'une conséquence, cela exige nécessairement que l'on mette en oeuvre un mode particulier d'agir

La possibilité d'un enchaînement tel que

*Il présentait ses idées afin qu'ils puissent les comprendre.*

ne peut en effet être expliquée qu'à partir de l'affinité entre manière et finalité, l'expression de la finalité véhicule en même temps l'expression d'une manière pour le processus cause d'être réalisé

Dans le cas d'une relation finale marquée par un système corrélé, c'est comme pour la relation consécutive la locution adverbiale en relation cataphorique avec p2  
*d'une manière telle que p2*

qui, marquant une opération de détermination du prédicat de p1 sélectionne une ou des occurrences du prédicat de p1

C'est le constituant adverbial du marqueur qui permet ainsi d'exprimer que la fin visée est dépendante d'un mode particulier de réalisation du processus causal

Dans le cas où la relation est marquée par

*afin que*

aucun constituant n'est susceptible de construire une opération de ce type puisque

*afin que*

ne comporte pas de constituant adverbial

Lorsque, par conséquent, le verbe de p1 exige comme dans l'exemple exige une détermination adverbiale de manière

*afin que*

en même temps qu'il marque l'intentionnalité sélectionne une occurrence factuelle de la relation prédicative de p1, celle qui permet précisément de comprendre que la fin représentée dans p2 soit atteinte

**Consécution et comparaison****Consécution et concession**

Les systèmes concessifs sont formés à l'aide de constituants adverbiaux exprimant l'intensité

*Si facile **que** ce soit il ne pourra pas le faire.*

Bien que différents des systèmes consécutifs ils relèvent pourtant d'un fonctionnement qui ne leur est pas étranger

L'expression de l'intensité y est, en effet, toujours étroitement corrélée à la proposition p2 mais de manière médiatisée par le biais de la relation consécutive sous-jacente aux structures concessives de ce type

*C'est **si** facile **qu'**il pourra le faire.*

*Si facile **que** ce soit il ne pourra pas le faire.*

Dans le système consécutif on exprime que, selon l'univers de référence habituel, à une certaine intensité d'une qualité

*facile*

est normalement associée une certaine conséquence, celle qui est exprimée dans p2

*il pourra le faire*

En revanche, dans le système concessif c'est la conséquence contraire

*il ne pourra pas le faire*

qui est assertée

C'est donc la négation de la conséquence attendue qui est associée à l'expression de l'intensité de la qualité

Ainsi dans le système concessif c'est l'assertion de la conséquence contraire à celle qui serait normalement assertée dans le système consécutif qui est associée à l'expression de l'intensité, l'intensité se trouve alors privée du repère qu'elle a normalement dans le système consécutif

Dans le système consécutif la proposition consécutive vient effectivement inscrire un repère dans la zone d'intensité exprimée par l'adverbe, celle-ci correspondant à celle capable de produire la conséquence représentée dans p2

Or dans le système concessif la négation même de cette conséquence attendue entraîne une totale indétermination de l'intensité exprimée par le constituant adverbial

Faute de repère construit par l'expression de la conséquence, l'intensité de la qualité n'est plus déterminée dans tous les sens du terme et en particulier au sens de "limitée"

De cette absence de repère, de limite pour l'intensité naît une valeur de haut degré pour la propriété représentée par l'adjectif auquel est incident le constituant adverbial.

Quelle que soit l'intensité de la propriété

*être facile*

aussi élevée que puisse en être le degré envisagé, c'est toujours la négation de la conséquence attendue qui est assertée

L'assertion de la négation de la conséquence attendue, en privant l'intensité d'une limite, permet ainsi de renforcer l'assertion de la propriété exprimée en p1

*facile*

en indiquant qu'elle tend vers une intensité maximale

Si bien que tout en étant exprimée sous forme d'une négation et précisément parce qu'elle est exprimée sous forme négative la conséquence attendue reste associée à l'intensité et produit en outre non seulement un renforcement de l'assertion de la propriété mais aussi un renforcement de l'assertion de p2

Le système concessif s'inscrit en effet dans la logique selon laquelle plus grande est l'intensité de la propriété exprimée

*facile*

plus on peut s'attendre à ce que se produise la conséquence

*il pourra le faire*

Et puisque c'est la négation de la conséquence qui est associée à cette intensité, l'assertion de p2

*il ne pourra pas le faire*

se trouve par là-même renforcée d'un point de vue argumentatif

Autrement dit l'assertion négative

*il ne pourra pas le faire*

a argumentativement plus de poids produite dans un système concessif, en apparaissant comme une négation d'une conséquence attendue qu'elle n'en aurait eu si elle était produite seule

La comparaison entre consécution et comparaison d'une part et entre consécution et concession d'autre part permet de mettre en évidence encore une fois que l'intensité exprimée par les constituants adverbiaux susceptibles de former un système corrélé est déterminée par le biais d'une relation avec la proposition subordonnée (qu'elle soit comparative ou consécutive)

Lorsque celle-ci, comme dans les systèmes concessifs, ne peut inscrire aucun repère, c'est alors l'intensité maximale qui est exprimée

On retrouve ici la même valeur de haut degré que celle que revêt

*tel*

lorsqu'il est employé seul

Il faut maintenant approfondir la relation entre consécution et exclamation dans les structures où l'expression du haut degré est précisément lié à l'absence de repère pour l'expression d'une intensité d'une qualité

## **Consécution et exclamation**

Le lien entre consécution et exclamation a été abordé dans la compréhension du marqueur

*tel ... que*

On peut approfondir cette question en se centrant d'avantage sur le fait que parmi les adverbes et les locutions adverbiales exprimant l'intensité, ceux qui sont susceptibles de former avec

*que*

un système corrélant intensité et consécution

*si*

*tant*

*tellement*

*à tel point que*

*etc.*

confèrent toujours à l'énoncé dans lequel ils figurent, lorsqu'ils sont employés seuls, une valeur exclamative

*Elle était si jolie!*

*Il fume tellement!*

*Il conduit à une telle vitesse!*

Ils apparaissent donc, si on les oppose aux autres adverbes d'intensité

*très, peu, beaucoup, énormément, etc.*

avec lesquels la valeur exclamative de l'énoncé relève seulement du choix de l'énonciateur

comme de véritables marqueurs d'exclamation

La raison en est qu'en l'absence de corrélation avec une consécutive, l'intensité exprimée par l'adverbe reste totalement indéterminée

Cette absence de repère entraîne une opération de parcours sur tous les degrés d'intensité d'où naît l'expression de haut degré

## Conclusion

Ce qu'on appelle de manière univoque relation consécutive se révèle être éminemment polysémique et la synonymie des marqueurs n'est en réalité qu'apparente

Le foisonnement des expressions destinées à marquer le rapport de cause à conséquence correspond à une véritable spécialisation qui permet de représenter le plus adéquatement possible les différentes opérations discursives relevant de la consécution

Soit l'expression des différents moments d'un raisonnement ou d'une démonstration

Soit l'établissement d'une relation factuelle ainsi que les différents modes selon lesquels peut se réaliser un processus causal

L'expression du raisonnement est assurée par des marqueurs

*donc*

*alors*

*par conséquent*

*ainsi*

*aussi*

marqueurs qui excepté

*par conséquent*

assurent d'autre fonction que l'expression d'une relation consécutive, ces autres fonctions dépendant toutes de la valeur fondamentale attachée à chacun d'entre eux

La valeur fondamentale de

*donc*

et cela en opposition avec tous les autres marqueurs est de mêler à la relation de consécution une relation de concomitance

Cette relation de concomitance lisible dans

*donc*

trace de son étymologie

*de unque*

entraîne que le lien de cause à conséquence qu'il exprime en discours est présenté comme existant hors du discours qui le représente

Il présente ainsi la consécution qu'il exprime comme relevant du préconstruit

Les fonctions discursives qu'il assure dépendent de la valeur de la relation qui est actualisée en discours: identification ou différenciation

Lorsqu'il marque une opération d'identification entre les termes qu'il met en relation

*donc*

assure

soit une fonction de structuration du discours, reprise ou récapitulation

soit une fonction méta-discursive de commentaire d'un terme antérieur ou équivalence sémantico-référentielle

La relation relève dans tous les cas de la consensualité, de la collectivité et c'est précisément parce qu'il exprime toujours la consensualité que

*donc*

peut, seul, assurer ces fonctions

Dans ses emplois consécutifs, une cause étant différente de ses effets, la relation a valeur de différenciation

La relation de consécution se fondant sur une relation de concomitance elle est ainsi présentée comme prise en charge par le co-énonciateur c'est-à-dire qu'elle est présentée comme existant au niveau même des notions dont les énoncés connectés construisent des occurrences

Cela entraîne que

*donc*

peut être le marqueur privilégié de l'inférence, puisque construire la représentation d'un fait et en produire l'énonciation à partir d'un fait donné dans l'expérience de l'énonciateur suppose que les deux soient toujours donnés en même temps sinon l'un ne pourrait être considéré comme signe de l'autre

Pour la même raison, lorsqu'il marque la causalité factuelle il la présente comme relevant de l'ordre du nécessaire et l'enchaînement comme s'apparentant à une déduction puisque la relation établie en discours se fonde sur une relation préexistant au discours

Ainsi quels que soient ses emplois de

*donc*

présente toujours la relation qu'il établit comme préexistant au discours et relevant d'une consensualité, collectivité élargie

Elle est présentée comme relevant de l'ordre des choses qui est l'ordre du discours lui-même pour la fonction de structuration ou l'ordre des fait et/ou l'ordre idéologique pour la fonction consécutive, ce qui implique qu'elle est présentée comme pouvant être validée par tous

La valeur de consécution de

*donc*

produit un effet de renforcement lorsqu'il ponctue un énoncé comportant une opération de parcours, interrogation, ordre ou exclamation

Il y établit en effet un lien entre la représentation d'un parcours et la représentation d'une issue

Comme ceux de

*donc*

les emplois de

*alors*

peuvent revêtir différentes valeurs et toutes dépendent de la valeur fondamentale de



*alors*

qui est d'indiquer une reprise tout en marquant un décrochage

Dans son emploi temporel, les états de choses mis en relation sont présentés comme formant une séquence temporellement ordonnée selon l'ordre objectif des choses ou selon l'ordre du déroulement narratif

La validation de p1 introduit un repère temporel que reprend

*alors*

pour en faire le repère temporel de p2

La validation de p2 est de ce fait présentée comme dépendante de la validation de p1 et l'état de choses qu'elle représente comme constituant une étape supplémentaire, effet du décrochage

La situation qui valide p2 apparaissant par l'emploi de

*alors*

comme condition de la situation qui valide p2, le glissement de la valeur temporelle à la valeur consécutive est aisée

Il suffit que les états de choses représentés par l'une et l'autre apparaissent comme entretenant un lien logique de cause à effet pour que l'enchaînement revête une valeur consécutive

On a alors affaire à l'expression d'une causalité factuelle qui, du fait de la reprise disjonctive de la situation qui valide p1 comme repère de p2, apparaît comme contingente

Le fait auquel réfère p2 ne s'est produit que parce que le fait auquel se réfère p1 s'est d'abord produit

L'opération d'inférence est quant à elle marquée par la reprise disjonctive de la situation créée par la validation de p1 pour en faire le cadre discursif dans lequel p2 devient énonçable

Le fait que l'état de choses représenté dans p1 soit réalisé entraîne l'énonciation de p2, cette inférence s'opérant sous la seule responsabilité de l'énonciateur

Du fait de la reprise disjonctive opérée par

*alors*

et contrairement à

*donc*

la relation n'est pas présentée comme supposant une relation de concomitance entre les faits représentés

Un marqueur comme

*par conséquent*

qui n'exprime ni la concomitance ni la reprise est un marqueur univoque qui exprime la consécution stricte

Qu'il s'agisse de mettre en relation les différents moments d'un raisonnement en présentant le second comme découlant du premier ou qu'il s'agisse de l'expression de la consécution factuelle, il présente toujours la relation comme prise en charge par le seul énonciateur et non comme relevant de la co-énonciation

Ne marquant ni la consensualité, la collectivité, ni la reprise il ne peut structurer le discours mais fait toujours entendre l'énoncé qu'il introduit comme le produit d'un raisonnement

La consécution exprimée correspond à celle du déroulement même de la pensée

Le point commun de

*ainsi*

et de

*aussi*

est que la valeur qui leur est fondamentalement attachée n'est pas l'expression de la consécution, celle-ci n'est qu'un effet de sens induit par leur valeur fondamentale et les opérations qui en découlent

La valeur fondamentale de

*ainsi*

est l'expression de la conformité, ce qui est normalement incompatible avec l'expression de la consécution, une cause étant nécessairement différente de ses effets, la relation établie en discours entre les deux ne peut avoir que la valeur de différenciation

Cette valeur de conformité véhiculée par

*ainsi*

et sa valeur anaphorique le rendent apte à assurer essentiellement la fonction de cohésion discursive

Cependant, par son double statut de marqueur d'anaphore et de conformité

*ainsi*

peut conférer une nuance consécutive et/ou démonstrative à l'enchaînement qu'il marque

Reprenant p1 dans p2, il présente p1 par le biais de la reprise comme constituant les circonstances de la validation de celle-ci

Il exprime de ce fait que la validation de p2 est conditionnée par la réalisation de ces circonstances d'évaluation en quoi consiste p1 qu'il représente dans p2

L'enchaînement peut aussi revêtir une valeur démonstrative produite par le fait que

*ainsi*

permet de désigner p1 comme s'originant de p2 par simple repérage anaphorique

De même, repérage anaphorique et conformité induisent la valeur illustrative que peut également prendre l'enchaînement

La relation de repérage de p1 par rapport à p2 permet de désigner p1 comme s'originant de p2 et la valeur de conformité confère la valeur d'identité à la relation qu'il établit entre l'expression générale d'un fait et celle du cas particulier destiné à illustrer, ce qui permet de comprendre p2 comme illustrant p1

Quand à

*aussi*

sa valeur consécutive découle de sa valeur d'adjonction

Adjoindre un élément à un autre c'est tout à la fois les considérer comme différents, individualisables et donc additionnables, mais aussi identiques au regard d'une propriété qui permet de les intégrer dans une série commune

L'adjonction suppose nécessairement l'alterité et l'identité qui sont effectivement deux valeurs attachées à

*aussi*

et c'est également ce sur quoi repose la comparaison qu'il peut établir

Sa valeur consécutive provient du fait que, en reliant deux énoncés par

*aussi*

on ajoute un énoncé à un autre, les deux énoncés sont ainsi présentés comme relevant de l'identité et de l'altérité

La valeur d'identité permet de les intégrer dans une même série, série logique présentée comme constituée par la succession même des faits, en même temps que la valeur d'altérité les distingue, ce qui permet d'assurer la relation entre une cause et sa conséquence

Ainsi s'explique l'effet de sens attaché à

*aussi*

effet de sens marqué par l'inversion du sujet qui exprime que l'énonciateur ne se présente pas comme le valideur de la relation consécutive, ni de p2

Il se présente comme se soumettant à l'ordre des choses

Tous se passe comme si c'étaient les faits eux-mêmes qui validaient l'une et l'autre

L'expression de la causalité factuelle est assurée majoritairement par des marqueurs qui forment un système corrélé ou par des marqueurs constitués d'éléments pouvant entrer dans la composition de tels systèmes

Alors qu'ils sont généralement donnés comme équivalents à l'intérieur de chaque type de système corrélés, les systèmes corrélant intensité et consécution, ainsi que la manière et la consécution ont pu être distingués en fonction des opérations qu'ils sont susceptibles de marquer

C'est ainsi que trois sous-groupes ont pu être établis parmi ces marqueurs exprimant exclusivement la causalité factuelle

## **Premier groupe**

Le premier groupe est constitué des marqueurs qui forment un système corrélé dans tous leurs emplois

*si ... que*

*tant que*

*tellement que*

*à un point que*

*à tel point que*

*à ce point que*

*d'une telle manière que*

*d'une telle façon que*

*d'une manière que*

*d'une façon que*

*d'une manière telle que*

*d'une façon telle que*

Ils expriment que le lien établi entre les faits représentés dans les propositions mises en relation est conditionné par un accroissement quantitatif qui induit un changement qualitatif ou par un mode de réalisation particulier pour le processus représenté dans p1

Une telle expression correspond à la construction d'une détermination qualitative de p1 opérée par

*marqueur* p2

Le marqueur est alors analysable en une locution adverbiale incidente à un constituant de p1 et en relation de repérage avant (cataphorique) avec p2

Leur emploi est de ce fait conditionné par la possibilité pour un élément de p1 de recevoir une détermination qualitative construite par le composant adverbial du marqueur

Cette opération de détermination permet à la pensée d'attribuer à p1 une propriété différentielle, atteinte d'une certaine intensité ou mode particulier de réalisation qui permet de comprendre la production de la conséquence exprimée dans p2

Elle permet de construire une sous-classe d'occurrences de la relation prédicative de p1, sous-classe dont le trait définitoire consiste en la propriété de pouvoir être cause efficiente de la conséquence exprimée dans p2

Cela correspond d'un point de vue énonciatif au fait qu'en employant un système corrélé l'énonciateur signifie que la relation consécutive ne peut être validée que pour cette sous-classe d'occurrences

## Deuxième groupe

Le second groupe rassemble les marqueurs qui ne forment des systèmes corrélés que dans certains de leurs emplois

*à tel point que*

*au point que*

*de manière que*

*de façon que*

*de telle sorte que*

*si bien que*

Le constituant adverbial qui les compose et la valeur sémantique qui lui est attachée ne s'actualisent que sous l'effet d'un contexte favorable à savoir la présence dans p1 d'un élément susceptible de recevoir une détermination qualitative

Ils s'apparentent alors aux marqueurs du premier groupe

Quand le contexte ne permet pas cette actualisation ils mettent alors simplement en relation les deux relations prédicatives p1 et p2 assertées dans l'énonciation en cours en exprimant le lien de causalité existant entre les faits représentés par chacune d'elles

Il fonctionnent alors comme simple marqueurs de consécution tout en gardant cependant la trace des éléments qui les composent

## Troisième groupe

Ce groupe est composé des marqueurs qui ne forment jamais un système corrélé bien que comportant un lexème (mot) entrant dans la composition des marqueurs pouvant former un système corrélé

*en sorte que*

*de sorte que*

qui ne sont jamais syntaxiquement dissociés en leur constituants et ne peuvent de ce fait être employés avec des verbes exigeant une détermination adverbiale de manière

Ils expriment uniquement la consécution mais gardent cependant également trace des éléments qui les constituent

L'un comporte l'anaphorique

*en*

l'autre la préposition

*de*

qui marque l'origine

Chacun de ces constituants permet d'assurer un lien thématique avec la proposition antérieure p1

## Conclusion

D'une manière générale, la spécificité des opérations qu'ils comportent entraîne que tous ces marqueurs établissent une relation consécutive entre des contenus propositionnels en exprimant un lien de cause à effet purement contingent entre les états de choses que représentent les contenus propositionnels

Lorsqu'ils forment un système corrélé, la construction d'une propriété différentielle sur le prédicat permet de représenter la cause efficiente de la conséquence exprimée dans p2

Ils expriment par là même la causalité factuelle en la présentant comme contingente

L'opération de détermination qualitative construite sur p1 sélectionne les occurrences de la relation prédicative de p1 pour lesquelles p2 et la relation consécutive est validée

Ceci revient à exprimer que la conséquence ne se serait pas produite en dehors de cette détermination de type intensité ou manière pour le processus de p2

La relation consécutive ne se fonde donc pas sur une relation existant au niveau même des notions mais simplement sur une relation existante entre des occurrences des notions représentées dans les relations prédicatives

Lorsqu'ils ne forment pas un système corrélé ils indiquent par l'un de leurs constituants que p2 s'origine de p1

La fonction de relais thématique de p1, assurée par certains de leurs constituants

*locution adverbiale*

*pronom anaphorique en*

ou

*préposition de qui indique d'où s'origine la consécutive*

entraîne que la relation est établie entre les occurrences construites en discours

C'est cet état de choses particulier qui est représenté dans p1 qui a produit cet état de choses particulier représenté dans p2

Ainsi, si la langue offre de nombreux moyens d'exprimer le lien cause-effet c'est parce qu'en réalité un tel lien renvoie à des représentations différentes aussi bien en ce qui concerne les faits eux-mêmes qu'en ce qui concerne les opérations de pensée qui mettent en jeu un tel lien